Système de projections des professions au Canada

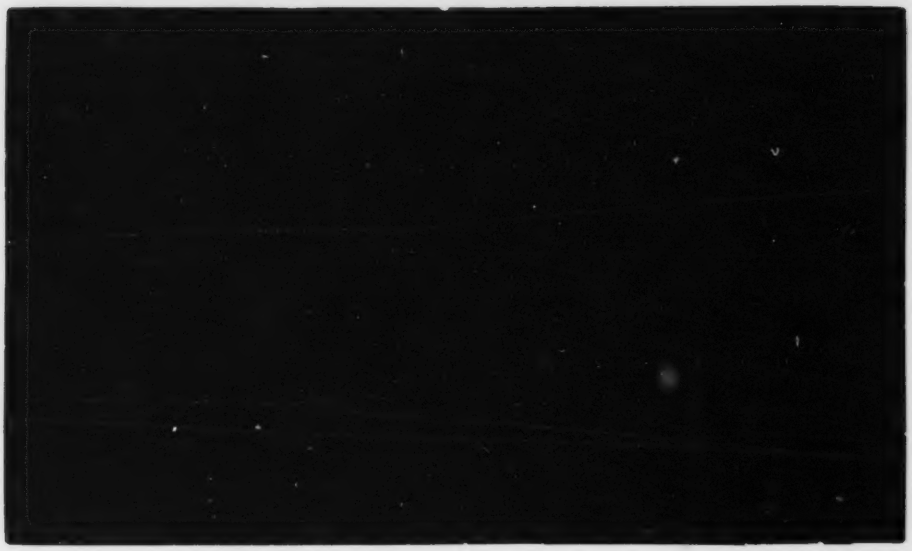

PROFIL DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

Préparé par: Emploi et Immigration Canada
Politique stratégique et Planification
Perspectives du marché du travail et analyse structurelle

En collaboration avec: Le Service canadien des forêts
Direction du développement du marché du travail

Août 1987
WH-3-661 F

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
Avant-propos		i
Résumé		ii
INTRODUCTION		1
I	DÉFINITION ET PROFIL DU SECTEUR	
	- Définition du secteur	2
	- Profil national	4
	- Profil régional	10
II	GRANDES QUESTIONS	14
III	PERSPECTIVES	20
	- Production	21
	- Productivité	23
IV	EMPLOI ET PROFESSIONS	25
	- Profil des professions	27
	- Conditions du marché du travail - Professions	29
ANNEXE I	LE SYSTÈME DE PROJECTIONS DES PROFESSIONS AU CANADA	33
ANNEXE II	SPPC - UNE VISION EN PROFONDEUR	37
ANNEXE III	RÉSUMÉ DES SCÉNARIOS DE CROISSANCE DU SPPC	39
ANNEXE IV	DÉFINITIONS DES PROFESSIONS	45
ANNEXE V	PROFIL DES PROFESSIONS - SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF	55
ANNEXE VI	PROFIL DES INDUSTRIES ET DES SALAIRES - PRODUITS EN BOIS MASSIF	60
ANNEXE VII	INTERVENANTS ET AUTRES PERSONNES DU SECTEUR QUI ONT PRÊTÉ LEUR CONCOURS AU PERSONNEL DU SPPC ET DU SERVICE CANADIEN DES FORÊTS	66

AVANT-PROPOS

Le présent document a été préparé par les employés chargés du Système de projections des professions au Canada (SPPC) d'Emploi et Immigration Canada, de concert avec le Service canadien des forêts. Une série d'entrevues menées d'octobre à décembre 1986 avec des représentants d'entreprises, de syndicats et d'associations oeuvrant dans le secteur des produits en bois massif ont permis de recueillir leurs opinions enrichissantes sur les renseignements présentés ici.

Le présent rapport donne un profil de l'industrie des produits en bois massif et offre des prévisions quant à ses possibilités d'avenir. Les besoins futurs du secteur en matière de main-d'oeuvre sont ensuite calculés à partir de ces prévisions.

L'objectif du présent document est de servir de guide pour la planification des ressources humaines, à moyen terme, c'est-à-dire jusqu'en 1992.

Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont pris part à l'étape de la consultation.

RÉSUMÉ

L'industrie des produits en bois massif occupe une place importante sur la scène économique canadienne, avec ses 3 500 établissements et ses 110 000 emplois directs. Il s'agit d'un secteur très diversifié qui produit du bois d'oeuvre, des bardeaux, du contre-plaqué, des portes et des fenêtres, des boîtes et des palettes. On trouve aussi bien de grandes scieries modernes que de petites entreprises familiales. Environ 40 pour cent des produits sont exportés et 25 pour cent sont destinés à l'industrie canadienne de la construction.

Afin de conserver et même d'élargir la place considérable qu'elle occupe dans l'économie canadienne, en tant que productrice et génératrice d'emplois, l'industrie doit se préparer à bien réagir aux variations de l'économie mondiale, aux progrès techniques, à la nature cyclique de l'industrie de la construction domiciliaire et des nouveautés dans le domaine de l'aménagement forestier. Or, à cause de sa nature diversifiée, les petites entreprises familiales non intégrées ne réagiront pas à ces facteurs de la même façon que les grandes sociétés qui évoluent sur les marchés internationaux.

Les progrès techniques dont bénéficie le secteur ont une grande incidence tant sur les besoins en main-d'oeuvre que sur le profil des professions. Le nombre d'emplois dans les scieries baisse depuis une dizaine d'années et cette tendance se poursuivra, à mesure que les procédés de traitement s'informatiseront et se mécaniseront. Voici les progrès techniques que les intervenants du secteur considèrent comme importants:

- commandes informatisées des procédés de traitement;
- sciage automatique des billes;
- mise au point de produits du bois par les sciences du génie:
- nouveaux systèmes de production de la gestion.

Les entreprises doivent sans cesse investir dans les nouveautés techniques afin de demeurer concurrentielles sur les marchés internationaux, où l'offre dépasse déjà la demande. Ces moyens techniques augmentent la productivité mais ils nécessitent moins d'employés, surtout d'ouvriers peu

spécialisés. En revanche, on croit que ces pertes seront compensées partiellement par la création d'emplois et l'élargissement des tâches dans d'autres secteurs, notamment dans l'industrie de la transformation secondaire et la production de biens à valeur ajoutée supérieure.

Quand on sait que le quart de la production du secteur est destinée au marché intérieur de la construction et que des fournisseurs américains s'approvisionnent également au Canada, on comprend que la nature cyclique du marché nord-américain de l'habitation inquiète beaucoup l'industrie. Le marché de l'habitation est solidaire du climat économique général et de certains facteurs démographiques. Or on s'attend à ce que la construction domiciliaire diminue au Canada, à long terme, justement à cause de ces facteurs démographiques. Par contre, on pense que les effets négatifs de ces derniers seront contrebalancés en partie par une augmentation, au Canada et dans d'autres pays, des travaux de rénovations domiciliaires et du bricolage, sans compter les possibilités offertes par certains créneaux.

Bon nombre des produits en bois massif étant exportés, il est normal que le secteur se ressente fortement des changements qui touchent l'économie mondiale; en voici quelques exemples;

- augmentation considérable du nombre de concurrents internationaux et surabondance de produits en bois massif;

- croissance ralentie du marché des États-Unis;

- instabilité des taux de change pouvant rendre nos prix inintéressants du jour au lendemain;

- imposition récente d'une taxe à l'exportation des produits canadiens du bois de conifères et augmentation généralisée du protectionnisme;

- négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Voilà des questions d'envergure internationale ou mondiale sur lesquelles l'industrie n'a qu'un infime pouvoir d'intervention directe; pourtant, elles ont des conséquence importantes pour les sociétés qui exportent du bois d'oeuvre et d'autres produits en bois massif. Et les entreprises qui oeuvrent sur le marché canadien se ressentiront également des effets de certains facteurs, notamment les négociations sur le libre-échange. Bien entendu, une entente de libre-échange aurait des effets différents selon qu'il s'agit d'un petit producteur de chassis et portes, qui vend sur le marché canadien et qui sent déjà la pression de la concurrence étrangère, malgré une certaine protection tarifaire dont il bénéficie, ou d'un important exportateur de bois d'oeuvre.

Un autre facteur qui influe sur la situation de l'industrie des produits en bois massif est l'état de la réserve de matière première, la forêt. Les préoccupations de l'heure, en aménagement forestier, concernent: l'approvisionnement ininterrompu en arbres accessibles de façon économique par les exploitants forestiers, l'utilisation des terres forestières à des fins récréatives et autres, les possibilités de création d'emplois dans le domaine de l'aménagement intensif et, finalement, il reste à déterminer qui doit fournir les importantes mises de fonds requises pour l'aménagement forestier.

La prospérité et les niveaux d'emploi du secteur dépendent de l'évolution et de l'issue de ces importantes questions. Une chose est sûre; le profil de la main-d'oeuvre continuera de changer. Pour bien planifier les ressources humaines, en cette période d'incertitude, il faut utiliser des méthodes qui tiennent compte des changements qui toucheront les catégories d'emploi et qui tentent de les prévoir.

CONSÉQUENCES POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Tout comme dans de nombreux autres secteurs économiques au Canada, la récession et la rationalisation des entreprises ont eu de fortes répercussions sur les niveaux d'emploi dans l'industrie des produits en bois massif. Le nombre d'emplois est passé de 135 000 en 1980 à quelque 110 000 en 1985. Et les spécialistes du SPPC s'attendent à d'autres diminutions; vers 1992, ils prévoient que l'industrie emploiera environ 103 000 personnes.

Les intervenants de l'industrie acceptent les prévisions du SPPC; selon eux, cette situation est le résultat du recul que connaît le secteur du bois d'oeuvre. Ils pensent qu'il s'est amorcé un mouvement irréversible en faveur des travailleurs polyvalents et hautement spécialisés, au détriment des autres. Selon le SPPC, ce sont les postes de niveau inférieurs qui seront le plus durement touchés. Les intervenants de l'industrie font remarquer que les postes d'ouvriers peu spécialisés, au niveau élémentaire, se font de plus en plus rares et qu'il existe un surplus de travailleurs dans la plupart des professions; cet excédent s'explique par le grand nombre d'emplois perdus pendant la récession et le faible niveau de réembauchage qui a suivi.

Les tendances sont à l'amélioration des compétences et au recyclage des travailleurs en place. Avec la mécanisation des procédés et l'informatisation des dispositifs de commande, la main-d'oeuvre se modifiera; certains travailleurs de la production passeront au contrôle du matériel informatisé tandis que d'autres, qui occupent des emplois traditionnels de réparateurs, notamment les électriciens et les mécaniciens, se recycleront afin d'apprendre le fonctionnement des nouveaux procédés de traitement et des dispositifs électroniques connexes. Une augmentation du nombre d'emplois d'ingénieurs, de techniciens de procédés et d'analystes de systèmes compensera partiellement les diminutions qui frapperont les emplois de manoeuvre et les postes de travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes.

Le présent rapport expose les opinions des intervenants du secteur des produits en bois massif concernant les projections des professions établies par le SPPC et met en évidence d'importantes questions que le SPPC et le Service canadien des forêts considèrent comme cruciales pour la planification intelligente des ressources humaines. À ce titre, le document se veut un ouvrage de référence devant aider le gouvernement fédéral, l'industrie, les syndicats et ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'enseignement et de la formation à élaborer des mesures et des programmes qui autoriseront une planification efficace des ressources humaines et leur adaptation aux besoins de secteur.

PROFIL DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

INTRODUCTION

L'économie canadienne est en évolution rapide; les progrès techniques incessants, la mondialisation des marchés, les possibilités de libre-échange avec les États-Unis, l'instabilité des taux de change, le protectionnisme montant, les changements démographiques et enfin la surabondance de nos ressources naturelles, qui se vendent à bas prix, sont tous des facteurs qui influent sur la façon dont les Canadiens vivent et mènent leurs affaires. Et il faut que l'industrie forestière et ses activités dérivées, la plus importante au Canada, saisisse bien ces facteurs afin de pouvoir s'y adapter et en tirer parti.

Le propos des auteurs est de voir de quelle manière ces changements subits se feront sentir sur les besoins en main-d'oeuvre; avec ces prévisions, le gouvernement, l'industrie, les syndicats et ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'enseignement et de la formation pourront élaborer et appliquer des mesures intelligentes en matière de gestion des ressources humaines.

Pour y arriver, le modèle statistique d'Emploi et Immigration Canada, le Système de projections des professions au Canada (SPPC), a recueilli des données détaillées sur l'emploi, aux niveaux industriel et professionnel, et a produit des projections sur les besoins professionnels jusqu'en 1992. Il s'agit d'une série de scénarios traduisant diverses conditions économiques possibles.

Nous avons présenté ces projections aux intervenants du secteur afin d'obtenir leur avis; les opinions et les idées dont ils nous ont fait part ont été intégrées au présent rapport.

Les deux premières parties du rapport contiennent un profil du secteur et une analyse de ses principaux problèmes; suivent des perspectives générales concernant le secteur ainsi qu'une partie comportant des données sur l'emploi et les professions. Les annexes contiennent des renseignements détaillés sur l'étude du SPPC, ses hypothèses et ses conclusions.

I DÉFINITION ET PROFIL DU SECTEUR

DÉFINITION DU SECTEUR

Dans l'industrie des produits forestiers, le secteur des produits en bois massif comprend des sociétés aux productions diversifiées; bois d'oeuvre, contre-plaqué, boîtes en bois, constructions préfabriquées, bardeaux, portes, fenêtres et armoires en bois et autres produits ouvrés. Le secteur englobe les grands sous-secteurs suivants, définis par le Manuel de la classification des activités économiques de Statistique Canada, 1970.

SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

CAE 251 SCIERIES, ATELIERS DE RABOTAGE ET USINES DE BARDEAUX

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de bois d'oeuvre brut et préparé, de bardeaux et d'autres produits de scieries ou d'ateliers de rabotage.

CAE 252 FABRIQUES DE PLACAGES ET DE CONTRE-PLAQUÉS

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de placages et de contre-plaqués de bois de feuillus et de conifères; on classe les contre-plaqués selon le type de bois utilisé sur la meilleure face, l'âme pouvant être faite de placage, de contre-plaqué, de panneau de particules ou de bois massif.

CAE 254 INDUSTRIE DES PORTES, CHASSIS ET AUTRES BOIS OUVRÉS

Établissements dont l'activité principale est la production de maisons en bois préfabriquées, d'armoires de cuisine et de salle de bains en bois, de portes et de chassis en bois, et d'autres produits en bois ouvré n.c.a.

CAE 256 FABRIQUES DE BOÎTES ET DE PALETTES EN BOIS

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes et de palettes en bois.

AE 258 INDUSTRIE DES CERCUEILS

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de cercueils, et d'autres articles funéraires.

CAE 259 INDUSTRIES DIVERSES DU BOIS

Établissements dont l'activité principale est le traitement protecteur des produits du bois, de la fabrication de panneaux de particules et de panneaux de copeaux agglomérés, de coffrages tournés et formés en bois, et d'autres produits du bois non classés ailleurs.

Les intervenants du secteur sont généralement d'accord sur cette catégorisation; cependant, selon certains intervenants du domaine plus traditionnel de la scierie, CAE 256 (Fabriques de boîtes et de palettes en bois) et CAE 258 (Industrie des cercueils) ne font pas partie du secteur et ces industries devraient en être exclues. D'autres pensent que les progrès réalisés dernièrement dans le domaine des panneaux de particules, des panneaux de copeaux agglomérés et d'autres panneaux spéciaux justifient la création d'une nouvelle catégorie réservée aux produits en bois reconstitué. Certains ont fait remarquer qu'il existe un certain chevauchement entre CAE 254 (Industrie des portes, chassis et autres bois ouvrés) et CAE 259 (Industries diverses du bois), eu égard à la fabrication des meubles. D'autres enfin ont proposé que soit créée une autre catégorie pour l'industrie du traitement du bois.

PROFIL NATIONAL

Le secteur des produits en bois massif occupe une place importante dans l'économie du Canada. En 1983, il comptait quelque 3 500 usines, beaucoup plus que les autres secteurs des produits de la forêt, et employait environ 110 000 personnes. La valeur ajoutée atteignait 4 milliards de dollars, en 1983.

TABLEAU 1

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS DU

SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF (1971, 1976, 1981)

	Pourcentage des ventes		
Débouchés	1971	1976	1981
Exportations	39,9	35,7	42,5
Construction	37,1	31,4	25,8
Produits en bois massif	12,1	12,5	10,3
Papier et produits connexes	6,5	7,9	9,4
Meubles et articles d'ameublement	2,5	2,1	2,5
Autres[1]	3,9	10,4	9,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

1. La catégorie "Autres" englobe des marchés tels le matériel de transport, l'éducation, les services de santé et les services commerciaux, l'investissement et la modification des stocks.

Source: Statistique Canada, La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne en prix constants (15-202).

Environ 40 pour cent des produits du secteur sont exportés, dont une bonne partie aux États-Unis. Le pourcentage général des exportations ne traduit pas les variations régionales. Ainsi, la Colombie-Britannique et le Québec exportent davantage que les autres provinces. Les intervenants de l'industrie souhaiteraient voir les exportations monter et se rapprocher de 75 pour cent.

L'industrie canadienne de la construction est le deuxième client du secteur. Comme le montre le Tableau 1, la part de ce poste a diminué de plus de 10 pour cent au cours des dix dernières années. Cela traduit assez bien la nature cyclique du secteur domiciliaire.

TABLEAU 2

PRINCIPAUX COÛTS DU

SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF (1971, 1976, 1981)

Poste	Pourcentage		
	1971	1976	1981
Exploitation forestière et services connexes	29,2	26,1	26,7
Produits en bois massif	12,8	13,8	12,5
Électricité	1,0	1,2	1,4
Réparation des machines	1,7	1,5	1,3
Secteurs commerciaux (gros)	2,2	2,7	2,5
Fournitures nécessaires à l'exploitation	2,8	3,4	4,0
Transport	3,0	2,5	2,6
Main-d'oeuvre	20,5	20,0	20,0
Autres[1]	27,8	28,8	29,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

1. La catégorie "Autres" englobe des marchés tels l'éducation, les services de santé et les services commerciaux, les services de voyage, les services de publicité et de promotion, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement, l'industrie des papiers et produits annexes.

Source: Statistique Canada, La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne en prix constants 1971 (15-202).

Les coûts les plus lourds du secteur comprennent la main-d'oeuvre et l'achat de la matière première. Les intervenants insistent sur la nécessité de poursuivre la campagne de diminution des coûts, seul moyen de garder au secteur son pouvoir de concurrence sur des marchés de plus en plus compétitifs, où l'offre dépasse déjà la demande. Certaines entreprises fonctionnent même en deçà de leur capacité. On sait qu'une telle situation fait grimper les coûts

de production et place ces compagnies dans une position de désavantage, face à de nombreuses entreprises étrangères.

La taille des exploitations compte pour beaucoup dans la détermination des coûts. Ainsi, les grandes entreprises intégrées peuvent mieux limiter leurs coûts d'exploitation forestière que les petites scieries qui fonctionnent à la limite de la rentabilité. En outre, les grandes compagnies ont davantage la capacité d'acheter du matériel ou de mettre en oeuvre des procédés qui leur permettent d'économiser. La mécanisation, l'utilisation plus ou moins grande d'arbres de deuxième génération, de taille plus uniforme, et l'éloignement du parc d'abattage sont d'autres facteurs qui influent sur les coûts de production. Des intervenants font remarquer que de grandes sociétés réussissent à abaisser leurs frais en faisant de plus en plus appel à des entrepreneurs pour l'exploitation forestière et la fourniture d'autres services connexes.

Le secteur des produits en bois massif donne un emploi à quelque 110 000 personnes et engendre du travail dans d'autres secteurs d'activités. Ainsi, en 1979, pour chaque Canadien travaillant directement dans le secteur, on comptait 2,1 personnes occupant des postes découlant de ce secteur. Il s'agit de l'un des multiplicateurs les plus élevés des grandes activités canadiennes.

TABLEAU 3

STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE
DES PRODUITS EN BOIS MASSIF (1976, 1980, 1982, 1984, 1985)

	Milliers d'emplois						Pourcentage			
	1976		1980		1982		1984		1985	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
251 Scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux	74	63	78	58	59	55	67	57	59	54
252 Fabriques de placages et de contre-plaques	8	7	13	10	9	8	10	8	7	6
254 Industrie des portes, chassis et autres bois ouvrés	26	22	33	24	30	28	28	24	30	27
256 Fabriques de boîtes et de palettes en bois (1)	4	-	4	-	4	-	4	-	4	-
258 Industrie des cercueils (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
259 Industries diverses du bois	7	6	7	5	6	7	7	6	10	9
TOTAL	119	100	135	100	107	100	118	100	110	100

1. Le domaine des fabriques de boîtes et de palettes en bois représente entre 2 % et 3 % des emplois du secteur.

2. L'industrie des cercueils compte pour moins de 1 % des emplois du secteur.

Source: Système de projections des professions au Canada; Enquête sur la population active du Canada, Statistique Canada.

Le Tableau 3 montre clairement que le domaine des scieries, des ateliers de rabotage et des usines de bardeaux demeure le principal employeur du secteur, quoique sa part soit passée de 63 pour cent en 1976 à 54 pour cent en 1985. C'est celui qui a connu la plus forte baisse depuis 1980. Les scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux et l'industrie des portes, châssis et autres bois ouvrés fournissent près de 80 pour cent des emplois du secteur.

PROFIL RÉGIONAL

Les établissements de fabrication et les emplois du secteur des produits en bois massif sont concentrés en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario, où l'on compte plus de 85 pour cent des emplois.

TABLEAU 4

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

	Pourcentage des Emplois			Nombre d'emplois			Part de la croissance ou de la diminution () de l'emploi	
Province	1976	1987	1992	1976	1987	1992	1987-1987	1987-1992
T.-N.	0,4	0,4	0,4	500	400	400	(0,5)	-
I.-P.-É	-	-	-	-	-	-	-	-
N.-É	2,4	2,6	2,6	2 800	2 800	2 700	-	(1,6)
N.-B.	3,8	3,8	3,9	4 400	4 200	4 000	(1,1)	(3,2)
Québec	22,1	25,9	25,6	25 800	28 200	26 300	23,1	(30,6)
Ontario	14,6	22,5	23,8	17 000	24 500	24 500	72,1	-
Manitoba	1,9	1,6	1,8	2 200	1 800	1 700	(2,2)	-
Saskatchewan	1,4	1,9	2,0	1 600	2 100	2 100	4,8	-
Alberta	5,9	4,2	4,3	6 900	4 600	4 400	(12,6)	(3,2)
C.-B.	47,6	37,1	35,6	55 600	40 400	36 700	(83,5)	(61,3)
	100,0	100,0	100,0	116 800	109 000	102 800		

Source: Statistique Canada; Système de projections des professions au Canada.

Comme on peut le voir au Tableau 4, de 1976 à 1987, on a relevé des diminutions du nombre d'emplois dans près de la moitié des provinces sur lesquelles on disposait de données. La Colombie-Britannique a été la plus durement touchée, ayant perdu plus de 15 000 emplois. Plus de 2 000 emplois

ont disparu en Alberta, qui vient au deuxième rang. Par contre, au Québec et en Ontario, on a enregistré des hausses respectives de 2 400 et de 7 500 emplois.

Un facteur qui n'est peut-être pas étranger à la situation est l'évolution qui a touché les établissements. En 1976, en Colombie-Britannique, l'établissement moyen employait 73 personnes alors qu'en 1983 il ne donnait du travail qu'à 59. En revanche, en Ontario, le nombre moyen d'emplois par établissement est passé de 23 en 1976 à 32 en 1983.

TABLEAU 5

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION DU SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

Province	Pourcentage de la Production		Production (millions de dollars de 1971)				Part de la croissance ou de la diminution () de l'emploi	
	1976	1987	1992	1976	1987	1992	1987-1987	1987-1992
T.-N.	0,3	0,3	0,3	3,3	3,8	3,9	(0,1)	0,2
Î.-P.-É	-	-	-	-	-	-	-	-
N.-É	1,8	1,0	1,0	20,2	14,6	15,9	(66,7)	1,1
N.-B.	2,7	2,7	2,7	30,3	37,4	40,6	2,4	2,0
Québec	22,9	22,6	22,6	256,7	317,7	344,8	21,0	22,6
Ontario	18,9	20,4	20,4	211,9	285,5	309,9	25,3	20,4
Manitoba	1,9	1,3	1,3	21,3	18,5	20,0	(33,3)	1,2
Saskatchewan	1,5	1,2	1,2	16,8	17,5	19,0	0,2	1,2
Alberta	5,9	5,1	5,1	66,1	74,0	78,1	2,0	5,1
C.-B.	44,0	45,3	45,3	493,2	635,5	689,8	49,0	45,4
	100,0	100,0	100,0	1 121,0	1 402,3	1 522,0		

Source: Statistique Canada; Système de projections des professions au Canada.

Il ne faut pas perdre de vue la nature régionale du secteur qui nous intéresse. On compte quelques grandes sociétés qui produisent la majorité du bois d'oeuvre canadien et qui se sont taillées une place sur les marchés internationaux; cependant, on remarque un certain nombre de petites entreprises familiales non intégrées, notamment au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, qui emploient moins de 50 personnes.

Les différences régionales se font également sentir au chapitre des espèces d'arbres. Ainsi, l'une des plus importantes réserves mondiales de bois de haute qualité se trouve en Colombie-Britannique, ce qui autorise cette

dernière à produire et à exporter du bois d'oeuvre et des bardeaux de fente et de sciage de premier choix. Les importantes réserves de tremble de l'Alberta ont permis à cette province d'accroître sa part du marché très compétitif des panneaux de particules orientées. Le Manitoba et la Saskatchewan produisent de plus en plus de panneaux en bois reconstitué destinés aux marchés du centre du Canada et des États-Unis.

II GRANDES QUESTIONS

Les changements rapides de l'économie canadienne posent un certain nombre de points d'interrogation au secteur des produits en bois massif. Son rendement et la situation au chapitre de l'emploi dépendront de la façon dont l'industrie réagira à ces changements. Les changements technologiques, la nature cyclique de l'industrie domiciliaire ainsi que l'évolution de l'économie planétaire représentent autant d'inconnues; en outre, l'approvisionnement en matière première pose une autre série de questions.

Dans le secteur, les changements technologiques se font sentir autant sur le nombre d'emplois que sur le profil de la main-d'oeuvre. Depuis une dizaine d'années, le nombre d'emplois de l'industrie de la production de bois d'oeuvre ne cesse de diminuer et la tendance se poursuivra avec l'informatisation et la mécanisation accrues des procédés. Comme le soulignait récemment le professeur Les Reed, de l'université de la Colombie-Britannique, lors d'une entrevue, il y a quinze ans, une grande scierie de la Colombie-Britannique, de l'Ontario du nord ou du Québec pouvait compter quatre ou cinq cents employés; aujourd'hui, la même entreprise n'en emploiera que cent ou deux cents. On construit maintenant des usines plus petites, plus productives, plus souples et capables de réagir vivement aux exigences incertaines du marché.

Parmi les progrès techniques introduits dans le secteur des produits en bois massif, on peut mentionner:

- le sciage automatique des billes;
- les commandes informatisées de procédés de traitement;
- de nouveaux systèmes de production de la gestion;
- des dispositifs de mesurage des billes au laser;
- des trieurs automatiques de billes et de planches; et
- la mise au point de procédés complets de fabrication régie par ordinateur.

Toutes ces nouveautés vont faire augmenter la productivité du secteur. Elles créeront des emplois dans certaines spécialités mais, dans l'ensemble, les

niveaux d'emploi et surtout le nombre de postes peu spécialisés diminueront. Comme nous le faisait remarquer un intervenant, l'usine Linck, qui tire profit de la technologie allemande pour le traitement hautement informatisé et très souple du bois, nécessite seulement le tiers de la main-d'oeuvre requise par une usine traditionnelle. Le mesurage informatisé des billes et les dispositifs informatisés de contrôle de la qualité des billes permettent à un technicien de remplacer jusqu'à dix classeurs de bois. Cependant, les intervenants ne s'attendent pas à voir les progrès technologiques se traduire par des disparitions d'emplois aussi importantes qu'au cours des dix dernières années. L'accent s'est déplacé sur les produits à valeur ajoutée, et cela aura comme effet de maintenir les niveaux d'emploi.

Le secteur des produits en bois massif est cyclique, plus encore que d'autres branches de l'industrie des produits de la forêt, parce que la demande en matériaux de construction comme le bois d'oeuvre et le contre-plaqué est à la merci des fluctuations de l'industrie de la construction. Le quart de la production nationale est achetée par l'industrie canadienne de la construction, sans compter qu'une bonne part des exportations de bois d'oeuvre est également destinée au secteur de la construction. Le marché de l'habitation est très sensible aux hauts et aux bas de l'économie, ainsi qu'aux changements démographiques. À longue échéance, on s'attend à ce que la demande en habitations diminue au Canda, en conséquence de facteurs démographiques.

Pour être en mesure de résister aux caprices de l'économie qui influent sur l'industrie de la construction, il faudra que le secteur des produits en bois massif tienne compte des changements démographiques. Il faut tirer profit de la vogue des rénovations domiciliaires et du bricolage, au Canada et dans d'autres pays, afin de compenser la baisse prévue des mises en chantier. Le secteur peut également chercher des créneaux qui peuvent offrir des perspectives de croissance très intéressantes. Il faudra aussi consacrer des énergies à l'amélioration des produits et à la mise au point de nouveaux produits, lesquels pourront répondre à des besoins sur des marchés étrangers.

L'évolution de l'économie mondiale comptera beaucoup pour le secteur, étant donné qu'une large part de sa production est exportée. Mais l'un de ses

plus grands obstacles est la concurrence des nouveaux producteurs étrangers. Beaucoup de ces entreprises ont des coûts de production inférieurs, ont des usines plus informatisées et connaissent des coûts de main-d'oeuvre et de transport moins élevés, sans compter qu'ils paient leur matière première moins cher. Les intervenants font remarquer qu'avec l'arrivée sur la scène internationale d'un très grand nombre de nouveaux producteurs la concurrence est devenue féroce et même que le Canda a perdu la place de fournisseur privilégié qu'il occupait auparavant. Cette multiplication des producteurs a aussi eu pour conséquence de créer une surabondance de certains produits, notamment le bois d'échantillon.

Les intervenants admettent que leur secteur doit s'ajuster à la nouvelle concurrence, pour garder sa place et même augmenter sa part du marché. Pour y arriver, pensent-ils, il faut abaisser les coûts de production, dans la mesure du possible, en insistant sur la mise en commun des connaissances commerciales, par la planification stratégique et les analyses commerciales à longue portée et par la recherche et l'utilisation de nouvelles possibilités commerciales.

Par ailleurs, il faut également délaisser les produits primaires au profit de produits à valeur ajoutée plus grande, lesquels visent des marchés plus restreints. Pour répondre aux caprices du marché, on doit consacrer davantage de ressources aux efforts de commercialisation et à la recherche et au développement. Dans un rapport présenté à Toronto en 1986 lors d'un débat sur l'exploitation forestière, on a exprimé l'idée que, bien que les compagnies canadiennes de produits forestiers aient fait preuve d'un assez bon esprit d'entreprise et qu'elles se soient orientées vers la recherche et le développement, ce n'est que récemment qu'elles ont commencé à investir en priorité dans de nouvelles installations canadiennes de production en vue de fabriquer des produits de demain.

L'instabilité des taux de change et la menace du protectionnisme comptent aussi énormément pour ce secteur qui vend dans de nombreux pays. L'automne dernier, le raffermissement du dollar canadien face à des devises européennes a fait baisser le pouvoir de concurrence d'un bon nombre

d'entreprises canadiennes qui avaient réussi à se tailler une place sur le marché européen. Notre monnaie a connu une baisse, par rapport aux devises européennes, mais rien ne dit qu'une remontée subite est impossible.

Le protectionnisme est déterminant pour les ventes du secteur l'étranger. L'accès au marché des États-Unis demeure relativement libre; cependant, des mesures restrictives récentes, comme l'entente signée par le Canada et les autorités fédérales américaines, en vertu de laquelle certains produits de résineux acheminés aux États-Unis sont frappés d'une taxe de 15 pour cent, ajouté à l'appui croissant du protectionnisme par la population, sont autant de menaces à cette liberté d'accès.

Des spécialistes fédéraux et provinciaux cherchent un moyen de remplacer cette taxe de 15 pour cent par une augmentation des droits de coupe (les droits exigés des exploitants pour la récolte des arbres sur les terres de la Couronne). On prévoit que cette taxe s'ajoutera aux coûts de production des entreprises canadiennes et que ce fardeau supplémentaire sera partagé par l'industrie et par les consommateurs, sous la forme d'augmentations des prix. Toutefois, avant d'en connaître toutes les conséquences, il faudra tenir compte d'un certain nombre de facteurs comme les taux d'intérêt, la capacité des entreprises d'absorber cette taxe et la compétitivité des produits américains, eu égard aux coûts. La fermeté du marché actuel pourra atténuer ses effets, mais un ralentissement pourrait menacer sérieusement la compétitivité future des entreprises canadiennes du secteur. Et les entreprises qui ont bénéficié d'une exemption pourraient connaître des problèmes encore plus graves si elles voyaient cette exemption révoquée. Les intervenants des provinces atlantiques sont particulièrement préoccupés par cette taxe. Ils craignent que les compagnies des autres provinces décident d'acheminer leurs produits vers les Maritimes, de préférence aux États-Unis. Cela causerait une saturation du marché et enlèverait aux entreprises des provinces de l'Atlantique une partie de leur marché traditionnel.

Les négociations sur le libre-échange sont un autre sujet d'inquiétude pour le secteur, quoiqu'on ne sache pas très bien quels effets pourrait avoir un éventuel accord. Il est fort possible qu'il soit bénéfique pour les

exportations canadiennes de bois d'oeuvre. Par contre, d'autres sous-secteurs qui vendent principalement au Canada et dont les produits bénéficient des barrières tarifaires pourraient se retrouver en mauvaise posture si jamais les tarifs canadiens étaient abolis tout d'un coup.

Toutes ces questions auront des conséquences diverses pour les différents éléments du secteur. Par exemple, les fluctuations des taux de change intéressent peu les producteurs qui vendent sur le marché intérieur, mais elles peuvent influer profondément sur la situation des exportateurs. Les grandes entreprises exportatrices pourraient tirer avantage d'une entente de libre-échange avec les États-Unis et de la libéralisation commerciale en général. D'un autre côté, les petites compagnies et surtout celles qui vendent principalement sur le marché intérieur ressentent déjà la concurrence des sociétés étrangères qui ont réussi à pénétrer sur la marché canadien, malgré les tarifs et les coûts élevés de transport. Incapables de s'adapter rapidement au contexte du libre-échange, ces compagnies pourraient se voir désavantagées.

Le secteur des produits en bois massif ne peut pas influer directement sur l'issue de ces grandes questions; tout ce qu'il peut faire c'est communiquer ses préoccupations au gouvernement fédéral. Cependant, pour ce qui est d'une autre question d'importance, l'aménagement forestier, son pouvoir d'intervention est plus grand.

Il faut que le secteur, d'autres branches de l'industrie forestière et les gouvernements consacrent plus de temps et de moyens à une question primordiale, l'avenir de la forêt, tant pour l'approvisionnement de l'industrie que pour les utilisations récréatives et autres qu'on peut en faire. L'aménagement forestier intensif est la clef d'un approvisionnement économique, il se divise en trois:

- planification et administration, notamment la cartographie, l'inventaire et le calcul de la possibilité réalisable annuelle;
- sylviculture, notamment la préparation des lieux, l'ensemencement, la plantation, l'éclaircissage et les autres activités d'entretien;

- protection, notamment la lutte contre les maladies, les ravageurs et les incendies.

Tandis que la demande mondiale de produits forestiers augmente, la réserve d'essences résineuses, dont le Canada est la terre de prédilection, s'amenuise. Mais le Canada est en mesure d'accroître sa récolte par l'aménagement intensif de ses forêts. Par exemple, la Suède, qui utilise les techniques de l'aménagement intensif depuis 40 ans, récolte trois à quatre fois plus d'arbres par hectare que le Canada.

L'aménagement intensif est la garantie d'un approvisionnement ininterrompu de bois; il devrait créer des emplois et donner naissance à de nouveaux métiers, sans compter qu'il peut faire augmenter la productivité grâce à des espèces améliorées au rendement supérieur.

L'avenir du secteur des produits en bois massif et les niveaux d'emploi qu'il engendrera dépendent de l'évolution et de l'issue de ces importantes questions. Il est certain que le profil professionnel de l'industrie changera, à mesure que les emplois rendus inutiles par des progrès techniques seront remplacés, dans une certaine mesure, par des emplois créés dans d'autres spécialités. Même si les planificateurs des ressources humaines peuvent tenir compte des problèmes causés par les changements techniques et les conséquences d'une ressource qui diminue, il sera difficile de s'adapter aux problèmes mondiaux; pour mettre toutes les chances de son côté, il faudra s'assurer que le gouvernement est au fait des préoccupations des premiers intéressés.

III PERSPECTIVES

Les intervenants du secteur ne prévoient pas de croissance importante du marché canadien ni du marché américain; c'est à l'étranger qu'ils pensent que l'expansion est la plus probable. Le boom récent dans le domaine de la construction de logements se traduira probablement par une augmentation importante des ventes de produits en bois massif vers le milieu de la présente décennie, à l'industrie de la construction. Par contre, à long terme, les ventes à cette industrie seront à la baisse, à cause des facteurs démographiques mentionnés plus haut.

Les possibilités de croissance que créera le regain de popularité des travaux de rénovation et de bricolage annuleront partiellement les baisses qu'aura connues le marché au chapitre du bois d'oeuvre et des matériaux de construction. Au début des années 1970, les rénovations et les travaux exécutés par le consommateur représentaient 8,1 pour cent des dépenses domiciliaires totales; on prévoit que ce poste atteindra les 50 pour cent vers le milieu des années 1990. Par ailleurs, il se peut que les producteurs de bois d'oeuvre soient désavantagés par la taxe à l'exportation qui frappe les envois de bois de résineux aux États-Unis, ainsi que par la surabondance mondiale.

Dans le domaine du contre-plaqué, la concurrence demeure forte; des usines ont fermé leurs portes, depuis 1982. L'industrie de l'automobile, principal acheteur de palettes, a diminué ses achats. L'industrie des portes, châssis et autres bois ouvrés, l'industrie des cercueils et les industries diverses du bois font face à une concurrence interne exercée par des fabricants étrangers; leurs possibilités de croissance semblent minces, à moins qu'elles ne réussissent à s'adapter au nouveau contexte.

En ce qui concerne la demande en produits du secteur, les perspectives varient d'une région à l'autre. Le SPPC prévoit que le bois de haute qualité de la Colombie-Britannique sera plus en demande, tant par le marché domiciliaire japonais, en pleine évolution, que pour la fabrication de bardeaux de sciage et de fente destinés aux États-Unis. Il reste que des produits de substitution pourraient venir fausser ces prévisions. Les scieries très efficaces situées

dans les zones intérieures de la Colombie-Britannique se heurtent à plusieurs obstacles: faibles prix et mesures protectionnistes des Américains, concurrence féroce et prix de la matière première à la hausse, surtout pour le bois brut de haute qualité demandé par les Japonais. Les salaires posent également problème; dans certains cas, on devra choisir entre la fermeture de l'usine et la diminution des salaires.

La croissance qu'a connue l'Alberta dans le domaine du panneau à particules orientées pourrait se voir freinée par une forte concurrence. En Ontario, où le secteur dépend beaucoup des exportations vers les États-Unis, la demande demeurera sensible aux tendances de l'industrie domiciliaire dans ce pays. La nouvelle politique forestière du Québec se traduira probablement par une augmentation des coûts des producteurs intégrés au titre de l'aménagement forestier, ce qui pourrait entraîner une baisse de la demande des produits de cette province.

Dans les provinces de l'Atlantique, les secteurs de l'exploitation forestière et des produits en bois massif sont en équilibre. Les petites scieries familiales ne seront pas capables d'acquérir le matériel le plus moderne, ce qui les empêchera de faire concurrence aux grandes entreprises intégrées. D'ailleurs, la réserve forestière n'est pas suffisante pour autoriser l'expansion des activités. Les provinces de l'Atlantique seraient tout indiquées pour la transformation secondaire; cependant, les capitaux nécessaires à l'achat des installations de séchage ne sont pas encore disponibles.

La présente section examine la production et la productivité en se fondant sur quatre séries de prévisions, ou scénarios, fournies par le Système de projections des professions au Canada. L'Annexe III donne les grandes hypothèses de départ.

PRODUCTION

La croissance de la production du secteur des produits en bois massif est tombée brusquement, au début de la récession, mais a repris rapidement en 1982-1983. Depuis cette année, la croissance a été plutôt irrégulière, comme

le montre le graphique présenté ci-dessous. Le SPPC prévoit une augmentation lente de la production, à un rythme annuel moyen légèrement inférieur à 2 pour cent, de 1987 à 1992. Une légère baisse se produira en 1988-1989, par suite d'un ralentissement prévu de l'économie américaine.

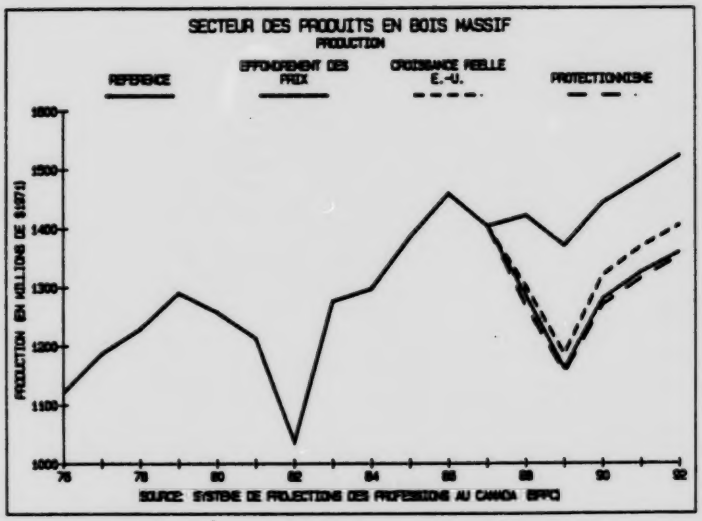

Le SPPC prévoit que la Colombie-Britannique, la plus grande productrice, connaîtra plus de 40 pour cent de la croissance de la production, alors que le Québec et l'Ontario se partageront une autre tranche de 40 pour cent. Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan ne connaîtront pendant ce temps qu'une très faible croissance. Selon les intervenants du secteur, la croissance de la production, surtout dans les provinces de l'Atlantique, pourrait se voir limitée par des restrictions touchant les possibilités réalisables et par une diminution du rendement des grumes, sans compter une augmentation des dommages causés par les ravageurs et les maladies, dans certaines régions. La production à venir dépendra aussi directement de la combinaison de produits et de la conservation ou de l'expansion des marchés. Dans l'ensemble, les intervenants considèrent le scénario de référence comme étant le plus plausible, en ce qui concerne la production, pour la période visée; certains sont plus optimistes.

PRODUCTIVITÉ

La productivité, qui est la production par employé, par année, a diminué de 1976 à 1981 et s'est mise à remonter vivement par la suite. Parmi les principales provinces productrices, c'est le Québec qui affiche la hausse moyenne la plus élevée, 6,5 pour cent; viennent ensuite la Colombie-Britannique, avec 4,9 pour cent, et, loin derrière, l'Ontario avec 2 pour cent et l'Alberta avec 2,5 pour cent.

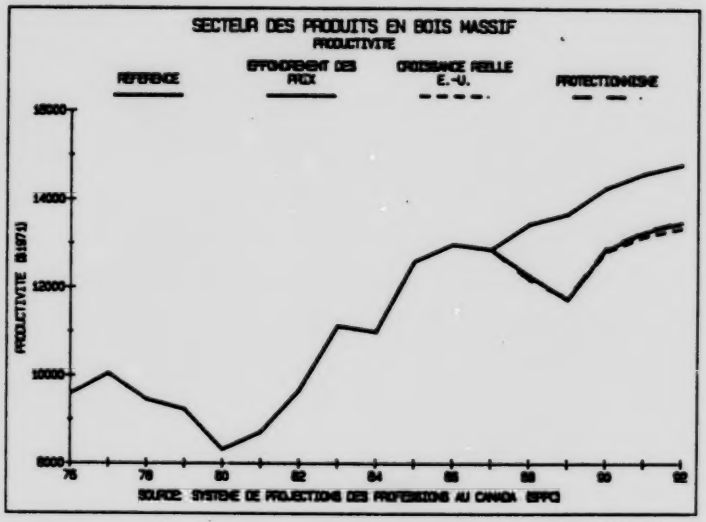

Le SPPC prévoit que la hausse de la productivité se maintiendra, comme le montre le graphique présenté ci-dessus. Après un fléchisement de courte durée en 1987, la productivité augmentera à un rythme relativement régulier jusqu'à la fin de 1992. Les augmentations ne seront pas aussi spectaculaires que pendant la reprise mais elles seront soutenues. Selon les intervenants du secteur, la productivité sera solidaire des percées qui seront faites sur des marchés clés et de l'augmentation des coûts attribuable aux taxes à l'exportation ou aux particularités régionales. Le marché du bois coté, où l'offre dépasse la demande, pourrait voir ses prix baisser ou sa production

ralentir, ce qui aurait des conséquences négatives sur sa productivité. Dans la région de l'Atlantique, les entreprises sont très sensibles à toute chute des prix et aux mesures protectionnistes, lesquelles sont susceptibles de faire baisser leur productivité. Cependant, dans l'ensemble, les intervenants pensent que, si la demande se maintient ou augmente, les hausses de productivité suivront le scénario de référence, avec une réduction des coûts attribuable à la poursuite de la réorganisation et de l'informatisation.

IV EMPLOI ET PROFESSIONS

La nécessité de restructurer de larges segments du secteur, dans le but d'assurer sa survie et sa croissance, a des effets considérables sur la main-d'oeuvre. On a déjà mentionné bon nombre de ces changements sans toutefois avoir exposé en détail leurs conséquences sur la structure et les niveaux de l'emploi.

Depuis la fin des années 1970, les niveaux d'emploi ont diminué considérablement. En 1976, le secteur employait 116 000 personnes; en 1981, il donnait du travail à 135 000 personnes; aujourd'hui, en 1987, on ne compte plus qu'environ 109 000 travailleurs. Le SPPC estime que le nombre d'emplois du secteur continuera de baisser et atteindra 103 000 en 1992. La récession censée toucher l'économie américaine en 1988 et 1989 sera le principal facteur de la baisse pendant ces deux années; par la suite, les chiffres devraient se stabiliser.

Les projections du SPPC pour la période de 1987 à 1992 indiquent que l'emploi se stabilisera ou diminuera dans toutes les provinces. La plus durement touchée serait la Colombie-Britannique, suivie par le Québec; dans ces deux seules provinces, on compterait près de 90 pour cent des pertes d'emplois.

Les intervenants du secteur s'accordent pour dire que les niveaux d'emploi diminueront au cours de la période visée, par suite de la modernisation, des mesures protectionnistes, de la concurrence et de la récession prévue de l'économie américaine, en 1988 et 1989. Le SPPC a préparé d'autres scénarios afin de prévoir les conséquences d'un effondrement des prix ou d'une recrudescence du protectionnisme américain sur l'emploi; les intervenants sont d'accord sur la version du SPPC concernant les effets qu'auraient ces facteurs. (Consulter l'Annexe III pour connaître les hypothèses économiques qui sous-tendent les scénarios.)

Les intervenants du secteur croient que la région de l'Atlantique pourrait essuyer des pertes plus lourdes que celles relativement bénignes qui sont prévues par le SPPC. Tout dépendra de la capacité du secteur à demeurer en équilibre en attendant que les nombreuses entreprises puissent se moderniser et que soit trouvée une solution au problème de la main-d'oeuvre forestière. En Colombie-Britannique, la situation diffère beaucoup, selon qu'on se trouve sur la côte ou dans les terres. Les usines très efficaces de l'intérieur sont censées mieux résister à la concurrence accrue sur le marché du bois coté. Par contre, sur la côte, les niveaux d'emploi seront moindres au chapitre de la production de bois coté alors que les possibilités seront meilleures dans la fabrication de produits à valeur ajoutée. Autrement dit, les pertes d'emplois seraient compensées par une certaine expansion dans le secteur manufacturier, dans le traitement et le séchage au four du bois destiné au marché intérieur, et par un élargissement de notre part des marchés étrangers.

D'un sous-secteur à l'autre, les perspectives d'emploi changent. Les intervenants croient que l'emploi dans les scieries continuera de diminuer jusqu'à la fin de la période visée. On prévoit des hausses de l'emploi dans l'industrie des portes, châssis et autres bois ouvrés, par suite d'une augmentation des travaux de rénovation domiciliaire. Les fabriques de placages et de contre-plaqués, comme les scieries, sont en pleine modernisation; cela pourrait causer une autre baisse de l'emploi. Le sous-secteur de la fabrique de boîtes et de palettes en bois, dont les produits sont moins en demande ou sont remplacés par d'autres, pourrait être touché par une diminution de l'emploi. Pour les autres industries du bois, on prévoit une hausse régulière de l'emploi

que l'on explique par l'utilisation croissante des panneaux de particules et des panneaux à copeaux orientés.

Le SPPC et les intervenants prévoient une baisse globale de l'emploi, pour la période visée; cependant, les niveaux d'emploi varieront d'une profession à l'autre. Les représentants de l'industrie se sont aidés de l'étude du SPPC pour déterminer les professions qui seront touchées par les changements; grâce à ces prévisions, les employés du secteur, le gouvernement, les responsables syndicaux et les spécialistes de la formation pourront planifier efficacement les besoins en ressources humaines des années 1990. Dans certaines spécialités, le nombre d'emplois augmentera, dans d'autres, il diminuera; en outre, le secteur verra se développer des professions relativement nouvelles. Pour chacun de ces cas, il faut bien planifier et penser à la formation spécialisée pour les nouvelles professions, au recyclage des employés qui occupent des emplois menacés, etc.

PROFIL DES PROFESSIONS

L'étude du SPPC couvrant la période de 1987 à 1992 prévoit des changements touchant l'emploi chez le personnel d'exécution (contremaîtres, mécaniciens, manoeuvres, scieurs, ébénistes et menuisiers en meubles, travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes, etc.), d'une part, et les spécialistes, les employés de bureau et les vendeurs (ingénieurs, mécaniciens, analystes en informatique, techniciens-spécialistes en ingénierie, dessinateurs, teneurs de livres, etc.), d'autre part. Dans l'ensemble, le nombre de postes d'exécution est censé diminuer, comme le montrent les tableaux de l'Annexe V. Mais les réductions toucheront principalement les emplois peu spécialisés, comme ceux de manoeuvres. Les intervenants sont d'accord sur les prévisions du SPPC, même s'il leur est difficile de donner des avis sur des statistiques nationales et si leurs réactions sont dictées dans une large mesure par des impressions personnelles.

Par ailleurs, ils pensent que les emplois dans l'industrie du bois et le domaine du levage, du triage et du transport des billes pourraient également diminuer. Au cours des cinq ou dix prochaines années, ce seront les dispositifs

de manutention et les machines programmées pour prendre des décisions élémentaires qui auront les effets les plus importants sur les emplois, surtout ceux des ouvriers peu spécialisés. Par suite d'une contraction prévue du secteur, le nombre d'emplois de la fabrication de contre-plaqués pourrait également diminuer. Enfin, avec le vieillissement de la main-d'oeuvre, il pourrait devenir difficile de remplacer certains spécialistes comme les scieurs; encore une cause de diminution. Devant la mécanisation et l'informatisation généralisées de l'industrie, les intervenants prévoient une hausse de la demande en mécaniciens industriels et en machinistes-électroniciens. On aura également plus besoin d'ouvriers de l'exécution capables de travailler avec des machines de transformation informatisées. Par ailleurs, les intervenants pensent que les postes d'ébénistes et de menuisiers en meubles offrent des possibilités de croissance, compte tenu de l'élargissement prévu de l'industrie de la transformation.

Étant d'ampleur nationale, les projections du SPPC ne traduisent pas les fluctuations régionales prévues des emplois, par catégorie. Ainsi, les intervenants s'attendent à une baisse généralisée du nombre d'emplois de bûcherons. Par contre, en Alberta, le nombre de postes de bûcherons pourrait augmenter par suite de la hausse prévue de la demande en panneaux à particules orientées et de la découverte de nouvelles utilisations pour les importantes réserves de tremble de cette province.

Pour la catégorie des spécialistes, employés de bureau et vendeurs, qui figure également sur les tableaux de l'Annexe V, le SPPC prévoit une maintien de l'emploi ou une légère baisse. La majorité des baisses se feront sentir chez les emplois peu spécialisés comme les teneurs de livres, les commis en comptabilité et les employés de soutien.

En général, les intervenants acceptent cette projection et font remarquer que la rationalisation qui touche les employés de l'exécution, et qui n'a pas fini son oeuvre, se fera sentir chez les cols blancs, avec la multiplication des machines automatiques et informatisées dans le bureau. Toute augmentation du nombre d'emplois de bureau sera attribuable à l'ouverture de nouvelles usines. En ce qui concerne les emplois très spécialisés, les

intervenants prévoient une augmentation du nombre de postes de techniciens-spécialistes en ingénierie et notamment de ceux qui possèdent des compétences en informatique, électronique, procédés de production, instrumentation et mécanique. On aura également besoin de techniciens-spécialistes en procédés et d'ouvriers aux compétences multiples. On pourrait répondre à une partie de cette demande en offrant aux électriciens et aux mécaniciens des cours de recyclage et de perfectionnement.

La tendance générale confirmée par les intervenants du secteur, c'est qu'on aura de plus en plus besoin de travailleurs très spécialisés, au détriment des travailleurs peu spécialisés. On demandera des employés mieux formés, mais en quantité moindre, des conducteurs de machines aux cadres supérieurs, que l'on paiera davantage. Selon les intervenants, le recyclage des employés en place et l'embauchage de travailleurs très spécialisés sont indispensables à l'adaptation du secteur aux nouvelles conditions. Il ne faut pas en déduire que les emplois peu spécialisés du domaine de l'exécution disparaîtront; cependant, il faudra compter avec une augmentation du nombre d'emplois très spécialisés et de travailleurs polyvalents.

CONDITIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL - PROFESSIONS

Devant ces besoins changeants, il faut que le secteur des produits en bois massif s'assure de pouvoir recruter les travailleurs spécialisés et polyvalents dont il aura besoin, en plus de recycler les travailleurs en place et d'offrir une retraite anticipée. Le SPPC a étudié, du point de vue professionnel, les conditions générales du marché du travail dans lequel le secteur devra évoluer pour recruter ses employés.

Un certain nombre de facteurs déterminent la mesure dans laquelle le secteur réussira à s'approvisionner en main-d'oeuvre. Nous en signalons deux d'importance: la croissance des industries concurrentes et la compétitivité des salaires offerts par le secteur. Afin d'évaluer ces facteurs, le SPPC a divisé les professions (déterminées dans les données du recensement de 1981) en trois catégories de difficulté de recrutement:

- professions pour lesquelles le recrutement pourrait être difficile;

- professions pour lesquelles le recrutement pourrait être quelque peu difficile;

- professions pour lesquelles le recrutement ne serait pas difficile.

L'évaluation du SPPC est présentée en Annexe VI. Pour ce qui concerne la première catégorie, deux facteurs sont susceptibles de causer des difficultés. Premièrement, on s'attend à ce que les industries concurrentes au chapitre du recrutement croissent plus rapidement que le taux de croissance moyen prévu de l'économie canadienne, de 1987 à 1992, c'est-à-dire 2,5 pour cent. Cet état de choses est susceptible de créer une hausse de la demande à l'égard des travailleurs de cette catégorie. Deuxièmement, les salaires du secteur des produits en bois massif sont déjà aussi élevés que les salaires payés par les secteurs concurrents, sinon supérieurs. Cela signifie que l'industrie des produits en bois massif aura moins de latitude pour augmenter ses salaires dans le but d'attirer les travailleurs dont elle aura besoin. Aucune des professions figurant à l'Annexe VI ne tombe dans cette catégorie.

En ce qui concerne les professions de la deuxième catégorie, les grandes compagnies concurrentes connaîtront un taux de croissance au moins égal à la croissance moyenne de l'économie, mais les salaires offerts par le secteur des produits en bois massif sont inférieurs, ce qui donne à ce dernier la possibilité de les augmenter afin d'attirer les travailleurs. Dans cette catégorie, on remarque les mécaniciens de machines industrielles, les charpentiers, les ébénistes, les leveurs de billes, les teneurs de livres, les dessinateurs, les ingénieurs en organisation, les ingénieurs mécaniciens, les techniciens-spécialistes en ingénierie et les analystes en informatique.

Pour la troisième catégorie, la croissance des industries concurrentes devrait être égale ou inférieure à la croissance nationale moyenne, tandis que les salaires offerts par le secteur des produits en bois massif sont inférieurs à ceux versés par celles-là. Devant une concurrence moins forte, le secteur a la possibilité de hausser ses salaires pour attirer les travailleurs, si le

besoin s'en fait sentir. Une seule professions figure dans cette catégorie, celle d'ingénieur civil.

Le SPPC prévoit que le secteur éprouvera des difficultés de recrutement pour toutes les catégories d'emploi figurant à l'Annexe VI; en effet, dans chaque cas, on s'attend à ce que la croissance d'au moins quelques industries concurrentes soit supérieure à celle de l'économie, pour la période visée. La moyenne des salaires offerts par le secteur était relativement basse, en 1981; cela laisse supposer qu'il n'a jamais eu de mal à trouver de la main-d'oeuvre dans le passé. Mais si l'on se tourne vers l'avenir, les croissances relativement rapides des industries concurrentes laissent présager un marché assez compétitif en ce qui concerne certaines professions. Le secteur se verra peut-être forcé d'offrir des hausses de salaires afin d'attirer la main-d'oeuvre dont il a besoin. La majorité des professions où le secteur est susceptible de se heurter à des obstacles sont très spécialisées.

Les intervenants précisent que le secteur ne connaît pas de problèmes généralisés en matière de recrutement et ne prévoient pas de difficultés sérieuses à ce chapitre, pour les années qui viennent. Cependant, il pourrait devenir difficile de trouver des techniciens-spécialistes en ingénierie, des ingénieurs en procédés et en informatique et des techniciens ainsi que des employés de surveillance compétents et connaissant les procédés industriels. Les intervenants entrevoient également la possibilité de pénuries régionales. Ainsi, en Colombie-Britannique, on pourrait avoir du mal à embaucher des ébénistes, en Alberta, des machinistes, au Québec, des scieurs compétents et, en général, des travailleurs de scieries à spécialisation supérieure; ce seront les conséquences de l'attrition et du relâchement des efforts de recyclage et de perfectionnement (facteurs attribuables aux conditions économiques propres à chaque région). En outre, tout revers important qu'essuierait le secteur pourrait se traduire par une réduction de sa capacité d'offrir des salaires concurrentiels dans le but d'attirer la main-d'eouvre ou encore d'élargir les programmes de formation et de recyclage.

Les conditions de travail n'échappent pas au changement qui frappe le secteur. On peut déjà envisager des heures de travail plus courtes, pour

assurer le maintien des emplois (travail partagé), des programmes de retraite anticipée, le recyclage des anciens, pour leur permettre de s'adapter aux nouvelles techniques, l'acquisition de compétences multiples, l'apparition de nouvelles professions et la diminution des emplois de certaines catégories traditionnelles. Les intervenants veulent que les employeurs, les syndicats, les gouvernements et les autres intéressés collaborent plus étroitement à la planification de la main-d'oeuvre, de manière à tirer le maximum des ressources humaines, notre principale richesse.

ANNEXE I

LE SYSTÈME DE PROJECTIONS DES PROFESSIONS AU CANADA

Pour établir ses projections et déterminer les besoins possibles en matière de main-d'oeuvre jusqu'en 1992, le SPPC s'est basé sur des scénarios s'appliquant à l'économie dans son ensemble; ces scénarios de croissance tiennent compte des variables macro-économiques (inflation, production, taux de salaires, productivité, etc.) et proposent plusieurs visions de la conjoncture économique, de l'optimisme au pessimisme. Les facteurs pris en compte sont notamment:

- la vigueur prévue de l'économie des États-unis;
- la confiance des consommateurs;
- les fluctuations des prix de l'énergie;
- les mouvements de population et les variations des taux d'intérêt.

On a ensuite élaboré des ensembles de projections détaillées pour la production industrielle, la productivité et l'emploi, correspondant au scénario le plus vraisemblable. On a enfin exprimé les projections d'emploi dans le secteur en besoins détaillés estimés à partir des structures professionnelles des industries au moment du recensement de 1981. Ainsi, les projections en matière d'emploi présentées dans ce document se fondent sur des structures professionnelles fixes dans le secteur, pour toute la période visée. Ces projections reposent donc sur des hypothèses plutôt restrictives. Dans la mesure du possible, on a tenu compte des données établies par les provinces et, le cas échéant, on a utilisé les données historiques les plus récentes.

Mais bien que les informations du SPPC puissent être utiles telles quelles, il y manque l'enrichissant point de vue des représentants éclairés des différents secteurs. Le présent document vise à combler cette lacune et à obtenir leur opinion au sujet de certains aspects propres au secteur qui nous intéresse. Le rapport contient leurs observations qui ont été recueillies au moyen des questions énumérées ci-dessous.

QUESTIONS

Question I

Croyez-vous que ces groupes d'industries sont représentatifs et qu'ils sont adaptés à vos besoins d'information et de planification? Dans la négative, veuillez préciser quelles industries devraient en faire partie ou en être exclues.

Question II

Êtes-vous d'acord sur ce profil de votre industrie? Prévoyez-vous des changements importants à moyen terme dans la structure de votre industrie?

Question III

Croyez-vous que la section traitant des débouchés et des fournisseurs décrit avec exactitude vos principaux marchés et fournisseurs actuels? Prévoyez-vous à moyen terme d'importants changements dans la structure de ce marché?

Question IV

Croyez-vous que cette analyse donne une présentation réaliste de votre secteur et des points saillants de la situation? Quels sont d'après vous les autres facteurs ou éléments économiques qui peuvent influer sur la croissance de votre secteur d'activité?

Question V

Lequel des trois scénarios, le scénario de référence, le scénario optimiste ou le scénario pessimiste, reflète le mieux vos prévisions quant à la demande canadienne et mondiale de vos produits?

Question VI

a) Les fluctuations de productivité prévues dans votre secteur d'activité vous semblent-elles réalistes, compte tenu de vos connaissances eu égard aux progrès technologiques et aux changements dans la combinaison de produits?

b) D'après vous, quels progrès technologiques auront le plus d'importance et dans quelle mesure influeront-ils sur le nombre total des emplois?

Question VII

D'après vous, y a-t-il des événements susceptibles de modifier les tendances régionales prévues dans votre secteur d'activité?

Question VIII

a) Prévoyez-vous que la composition de la main-d'oeuvre de 1981 présentée à l'Annexe V changera au cours des dix prochaines années? Entrevoyez-vous dans votre secteur d'activité la création de nouvelles professions suscitées par de nouveaux besoins liés aux techniques de pointe ou par le regroupement de plusieurs spécialités dans une même profession (polyvalence)? Certaines professions sont-elles appelées à disparaître progressivement de votre industrie?

b) Votre industrie s'engage-t-elle définitivement dans une nouvelle voie en remplaçant les ouvriers peu spécialisés par des travailleurs hautement spécialisés? En d'autres mots, compte tenu des mises en disponibilité au début des années 1980, aura-t-on tendance à réengager autant d'ouvriers peu spécialisés qu'auparavant?

c) Veuillez préciser les raisons, qu'elles soient d'origine technique, démographique ou commerciale, ayant entraîné les changements que vous avez mentionnés en a). Nous nous intéressons tout particulièrement aux

changements technologiques qui influeront sur les professions au cours des dix prochaines années.

Question IX

Selon l'analyse, le marché du travail se referme pour presque toutes les professions clés, notamment celles de dessinateur, d'ingénieur en organisation, d'ingénieur mécanicien, de technicien-spécialiste en ingénierie et d'analyste en informatique. Avez-vous dernièrement eu des difficultés à embaucher du personnel dans ces professions ou dans d'autres domaines d'emploi (veuillez préciser)?

Question X

D'après la présente analyse, on pourrait éprouver des difficultés mineures dans le recrutement des travailleurs de presque toutes les professions de l'Annexe VI. Prévoyez-vous d'avoir des difficultés à embaucher ou à recruter du personnel appartenant à ces professions ou à d'autres métiers (veuillez préciser)?

Question XI

a) Pensez-vous que ces problèmes sont importants dans votre secteur d'activité? Croyez-vous qu'il existe d'autres questions importantes? Veuillez préciser.

b) Croyez-vous que les progrès technologiques à venir sont un facteur important? Si oui, quels types de changements prévoyez-vous et quels seront leurs effets?

ANNEXE II

SPPC - UNE VISION EN PROFONDEUR

Objet du SPPC

L'objet fondamental du SPPC est d'évaluer les probabilités de voir des déséquilibres sur le plan professionnel empêcher l'économie d'exploiter toutes ses possibilités de croissance. Le principal rôle des informations sur le marché du travail est de contribuer à améliorer la croisance de l'emploi et de la production en accélérant le processus d'adaptation du marché de l'emploi pour éliminer les engorgements de main-d'oeuvre dans certains secteurs et pour résoudre les problèmes liés à une offre excessive de main-d'oeuvre.

Perspectives économiques du SPPC (scénarios de croissance établis à partir de variables macro-économiques)

Les perspectives de la situation du marché de l'emploi sont étroitement liées aux perspectives globales de l'économie dans son ensemble. Le point de départ de la démarche utilisée est donc la projection du rendement économique au Canada au cours d'une période définie. Or, les besoins de main-d'oeuvre professionnelle dépendent non seulement de l'évolution générale de la croissance économique mais également, dans une très large mesure, de la composition industrielle de cette croissance. Ainsi, les projections s'accompagnent de très nombreux détails sur les changements probables qui surviendront dans la composition de l'emploi et de la production dans le secteur.

Le système vise à évaluer les répercussions des scénarios de croissance économique possibles sur le marché de l'emploi. IL s'agit donc de commencer par élaborer plusieurs perspectives économiques plausibles à partir de diverses hypothèses concernant la politique économique. De cette manière, on peut évaluer les effets des diverses perspectives sur la répartition des besoins de main-d'oeuvre professionnelle.

Projections de la demande de main-d'oeuvre professionnelle

Après établissement de projections réalistes concernant la production par industrie, il faut ensuite transposer ces valeurs en projections relatives à l'emploi et aux métiers. À l'heure actuelle, cette transposition est effectuée au moyen des rapports industrie/profession tirés du recensement de 1981. Ces rapports sont aussi modifiés suivant les changements observés dans les tendances, les appréciations de la situation et les études sectorielles spéciales de prospective.

Offre de main-d'oeuvre

Bien que les données contenues dans le présent rapport proviennent essentiellement de la demande de main-d'oeuvre du SPPC, les perspectives de l'offre sont une composante importante du système.

Les renseignements sur l'offre de main-'oeuvre sont surtout puisés dans les sources suivantes:

a) données des recensements canadiens de 1971 et 1981:
   - la main-d'oeuvre expérimentée;
   - l'âge moyen;
   - le nombre moyen d'années de scolarité;
b) données relatives aux prestataires d'assurance-chômage;
c) données relatives à l'immigration;
d) données relatives à la formation et au perfectionnement;
e) évaluation des attributions;
f) apprentissages terminés.

ANNEXE III

RÉSUMÉ DES SCÉNARIOS DE CROISSANCE DU SPPC

Scénario de référence

Dans ce scénario, on suppose que la croissance annuelle moyenne de l'économie américaine se maintiendra à 3 pour cent, à court terme, c'est-à-dire de 1986 à 1990, et fléchira légèrement jusqu'à 2,8 pour cent, pendant les cinq années qui suivront. Des marchés du travail en contraction, un regain des prix du pétrole des pays de l'OPEP et les effets à retardement d'une monnaie à la baisse sont les éléments censés pousser l'inflation à la hausse, en 1988 et 1989. Il s'ensuivra une hausse moyenne des prix de 3,9 pour cent, jusqu'à la fin de la décennie 80, qui atteindra la valeur moyenne de 4,9 pour cent, de 1991 à 1995. Mais, malgré cette inflation en légère hausse, on prévoit que les taux d'intérêt nominaux ne changeront pas, ce qui aura comme conséquence d'entraîner une légère diminution des taux réels aux États-Unis.

À court terme, on s'attend à ce que la croissance de l'économie canadienne ralentisse quelque peu, notamment aux chapitres des placements domiciliaires et de la demande à la consommation, à cause de la dépopulation. Les effets positifs d'un rendement commercial accru et de placements plus importants dans les secteurs secondaire et tertiaire seront partiellement annulés par un ralentissement marqué de la croissance de la demande à la consommation, en particulier le marché de l'automobile, à court terme. Ces conséquences se conjuguent pour donner une croissance économique générale de 2,6 pour cent pour 1987, avec une augmentation minime en 1988, à 2,9 pour cent, avant un ralentissement marqué en provenance des États-Unis, qui se manifestera en 1989. Sous la poussée des placements commerciaux et de l'augmentation des dépenses à la consommation, l'économie canadienne connaîtra une forte reprise au début de la décennie 90, avec une croissance annuelle moyenne de 2,9 pour cent, de 1991 à 1995.

Des augmentations minimes du revenu net réel des Canadiens et une diminution prévue de la population (résultat des hypothèses démographiques et

de données nettes relatives à l'immigration) se conjuguent pour limiter l'augmentation des dépenses des consommateurs à moins de 2 pour cent par année, à court terme. Parallèlement, les placements domiciliaires sont considérablement moins élevés en 1986 et 1987; on s'attend à 175 000 mises en chantier en 1986 et à 170 000 en 1987. Des diminutions de population de l'ordre de 133 000 personnes en 1990 (soit l'équivalent de 83 000 ménages) et de 153 000 en 1995 (soit 110 000 foyers de moins) viendront restreindre davantage le marché de la constuction domiciliaire et les dépenses des consommateurs à cet égard, et ce malgré des taux d'intérêt réel réduits.

Une inflation accrue aux États-Unis sera à l'origine de conditions commerciales favorables pour le Canada; elle contribuera à faire augmenter les exportations nettes réelles (et à améliorer la balance commerciale), surtout au début de la décennie 90. En transposant de telles conditions macro-économiques en conséquences pour les industries, le SPPC découvre que les secteurs de production sensibles aux conditions du marché extérieur - et surtout ceux qui fabriquent des demi-produits ou des produits transformés - profiteront davantage de cette situation que les entreprises qui vendent principalement sur le marché intérieur. Dans cette perspective, des augmentations plus modestes des prix des produits viennent tempérer les prévisions économiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et des mines. Et même si l'amélioration de notre position commerciale stimule le secteur manufacturier, la baisse de la demande des consommateurs annule ces gains et finit par affaiblir tout le secteur.

La croissance généralisée de l'emploi supposée par ce scénario égale les augmentations de la main-d'oeuvre prévues pour la seconde moitié de la décennie 80, malgré des hausses modestes de la productivité et l'absence presque totale de changement au chapitre des taux généraux d'activité. Par conséquent, on ne prévoit pas que le taux de chômage tombera en-deçà des 9 pour cent avant le début des années 1990. Le renforcement prévu de l'activité économique de 1990 à 1995, conjugué à l'amélioration de la productivité (gage de gains réels et point de départ d'une demande à la hausse), offrira des occasions d'emploi qui permettront de commencer à réduire le nombre de sans-travail; cependant le taux de chômage refusera obstinément de descendre en-deçà des 8 pour cent.

Dans le scénario de référence, on suppose que la hausse modeste des prix aux États-Unis a tendance à faire augmenter le prix des importations canadiennes; en réalité, cette situation n'a qu'un effet minime sur l'inflation canadienne. En supposant des augmentations annuelles de la rémunération des travailleurs de l'ordre de 4 ou 5 pour cent, des taux d'intérêt stables et des hausses modestes des prix des produits de base, on prévoit que les prix à la consommation au Canada augmenteront en moyenne de 3,5 pour cent par année jusqu'au début de la prochaine décennie et pendant quelques années après.

Conséquences d'un protectionnisme accru des États-Unis

Comme on peut s'y attendre, les mesures protectionnistes unilatérales prises par les États-Unis ralentissent considérablement l'activité économique réelle du Canada. Comme pour les autres scénarios, le rendement commercial et l'inflation sont déterminés par les variations du taux de change. La diminution importante prévue des exportations réelles a tendance à faire baisser la valeur du dollar canadien, à mesure que la balance commerciale courante se détériore, pendant la première année où l'effet se manifeste. Or cet effet est aggravé par un nouveau ralentissement de la croissance économique et une augmentation de l'inflation, au Canada. La dépréciation qui s'ensuit se traduit par des prix des biens d'importation beaucoup plus élevés, ce qui, à son tour, pousse l'inflation à la hausse.

Avec cette poussée inflationniste, les revenus nets réels se voient comprimés, ce qui a pour effet de faire baisser de façon appréciable les dépenses à la consommation. Par ailleurs, avec le ralentisement de l'activité industrielle au Canada, en conséquence de cette situation, la formation de capital commercial est freinée. Il s'ensuit que le volume des importations baisse sensiblement à cause de ces effets sur la demande (sur le revenu), sans compter un certain effet sur les prix, qui a tendance à encourager les gens, dans une certaine mesure, à trouver des substituts aux produits d'importation.

Si la dépréciation du dollar canadien donne un certain avantage aux exportateurs canadiens (surtout ceux qui exportent des biens dont la vente est fortement axée sur le prix), les conséquences inflationnistes de cette baisse

font monter de façon modérée les coûts unitaires de la main-d'oeuvre, ce qui, en contrepartie, restreint le pouvoir de concurrence des Canadiens et donc les possibilités d'exportation. Dans l'ensemble, l'effet net réel des hypothèses sur les exportations est relativement faible, puisque cette baisse s'accompagne d'une diminution des importations.

Conséquences d'une croissance réelle accrue de l'économie des États Unis

Comme de raison, le Canada tire profit directement et indirectement d'une croissance réelle accrue de l'économie américaine. Sous la poussée des exportations réelles, le PNB vrai augmentera de 0,9 pour cent (soit 1,5 milliard de dollars) au-dessus de la valeur du scénario de référence, d'ici 1991, et se maintiendra à ce niveau ultérieurement. En outre, une dépréciation provoquée du dollar canadien réduit la demande en importations et donne un coup de pouce supplémentaire aux exportations réelles. L'augmentation de la production intérieure qui s'ensuit occasionne un besoin en croissance; les investissements commerciaux qui en découlent dépasseront de plus d'un pour cent ceux du scénario de référence, en 1992, après quoi ils diminueront. Des gains très modestes des revenus nets réels n'entraîneront qu'une augmentation minime des dépenses de consommation.

L'expansion prévue de l'activité économique aux États-Unis se traduira également par une poussée inflationniste modérée au Canada. Nous serons en mesure de continuer de limiter nos coûts, mais le dollar canadien se verra fortement déprécié. Or cete dépréciation peut sembler paradoxale au début, puisque l'amélioration de la balance commerciale actuelle, fruit d'échanges commerciaux accrus, aura tendance à faire apprécier notre monnaie. Cette pression de dépréciation se fera sentir au début par suite du décalage entre la croissance de l'économie américaine, beaucoup plus rapide, et la nôtre. Cet effet sur le dollar canadien entraînera une augmentation marquée des prix des importations, laquelle aura tendance à pousser l'inflation à la hausse au Canada. La conséquence de cette inflation est une hausse des salaires, qui réduira le pouvoir de concurrence des entreprises canadiennes, lesquelles devront consacrer plus d'argent que les compagnies américaines à la main-d'oeuvre. Donc, des perspectives de croissance relative moins bonnes et une

inflation accrue au Canada, avec une détérioration des termes de l'échange, briseront l'équilibre commercial actuel et pousseront notre dollar à la baisse.

Un élément de cette conséquence, dont on n'a pas tenu compte, est l'augmentation importante des importations de pétrole qui sera suscitée par l'accroissement des besoins de production au Canada (réaction provoquée) et les exportations canadiennes accrues (réaction supposée), en l'absence d'une production plus grande. À cet égard, on ne suppose pas que la production intérieure augmentera en proportion de la demande, parce que cela relancerait la question de l'augmentation de l'exploration et de l'exploitation pétrolières et gazières. Si l'on prenait les mesures correctives nécessaires, on pourrait cacher les effets du regain économique américain sur nos échanges commerciaux.

Conséquences d'un effondrement des prix des produits

Ce scénario se caractérise par une croissance réelle modérément plus forte et une tendance inflationniste beaucoup plus grande. La majeure partie de cet effet est issue de différences de change; le taux de change canadien diminue de 3,3 pour cent pendant la première année. L'effet se maintenant pendant toute la période visée, le dollar canadien aura perdu plus de 5 pour cent de sa valeur, en 1995. Comme les variations du taux de change sont dominantes, il importe d'en reconnaître l'origine.

Le choc initial supposé, créé par la chute des prix des produits, se traduit par une détérioration marquée de la positon commerciale du Canada; en outre, cette situation entraîne une baisse de la valeur du dollar canadien, laquelle se manifeste par une hausse importante des prix à l'importation et finalement par une inflation à la hausse. Par ailleurs, ces augmentations de prix font sentir leur effet sur les taux de salaires; les coûts unitaires de la main-d'oeuvre augmentent et la compétitivité du Canada, aux États-Unis, s'en trouve amoindrie. Donc, la détérioration de la balance commerciale et des termes de l'échange et l'inflation à la hausse, compensées maigrement par une croissance relative en amélioration, se combinent pour donner une dépréciation marquée et soutenue du dollar canadien pendant toute la période visée.

L'activité économique réelle s'accroît considérablement pendant les deux premières années de la période (jusqu'à 0,7 pour cent en 1989), tandis que les importations affichent une baisse appréciable et que les dépenses réduites des consommateurs sont annulées par des exportations et des investissements commerciaux (domiciliaires et autres) en hausse. L'inflation accrue entraîne une baisse du revenu net réel, mais l'investissement domiciliaire est stimulé par les taux d'intérêt à la baisse. À long terme, les exportations réelles nettes demeurent bien au-dessus des valeurs supposées dans le scénario de référence; mais la faiblesse qui continuera d'assaillir consommateurs et gouvernments et une chute des placements commerciaux contribueront à atténuer les conséquences globales. En 1995, on peut s'attendre à un PNB supérieur de 0,35 pour cent à celui du scénario de référence.

Une particularité secondaire de ce scénario, dont la conséquence peut paraître paradoxale, mérite d'être mentionnée. La dépréciation provoquée du dollar canadien cause une augmentation relative des prix mondiaux du pétrole, exprimés en monnaie canadienne. Cet état de choses a un effet positif sur l'investissement pétrolier et gazier au Canada, les entreprises ayant accru leurs marges brutes d'autofinancemnt. Même si le pétrole et le gaz ne faisaient des partie des biens dont les prix ont été poussés à la baisse par les facteurs externes, il aurait été difficile de prévoir que l'activité de ce secteur aurait pu être stimulée tandis que les autres secteurs primaires se voyaient comprimés.

ANNEXE IV

DÉFINITIONS DES PROFESSIONS

8230 - Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui ont pour fonction de surveiller et de coordonner le travail de ceux qui scient et préparent le bois d'oeuvre et les matériaux analogues; fabriquent du contre-plaqué et des agglomérés; contrôlent, vérifient, trient et calibrent le bois; et le traitent avec des préservatifs et des produits ignifuges.

8584 - Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui réparent et entretiennent un grand nombre de machines industrielles, telles que celles utilisées dans l'imprimerie, l'industrie textile, les mines et autres industries; le matériel de manutention, les convoyeurs et transporteurs; les machines agricoles, telles que moissonneuses-batteuses, charrues, faucheuses et trayeuses; le matériel de terrassement et de construction, tel que bulldozers, niveleuses et grues; les moteurs à essence ou moteurs diesel pour machines industrielles, agricoles ou machines utilisées en construction. Leur travail consiste à découvrir les causes du mauvais fonctionnement des machines, à les démonter, à remplacer les pièces et les éléments ou les remettre en état, les aligner, les ajuster, les remonter et les régler conformément aux spécifications, à l'aide d'outils à main ou mécaniques et d'appareils usuels ou spéciaux.

8781 - Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui préparent et construisent des charpentes et des accessoires en bois en se servant de scies mécaniques, de rabots, de vilebrequins, de marteaux et autres outils de charpentier et machines à bois.

8238 - Manoeuvres et travailleurs assimilés de
l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés qui alimentent et débarrassent les machines, manipulent les produits lors de la préparation de bois d'oeuvre, de bardeaux, de contre-plaqué et d'agglomérés. Leur travail consiste à alimenter des scies et autres machines du même genre; à traiter le bois avec des préservatifs et des produits ignifuges; à entasser, empiler, déplacer et trier les grumes, le bois d'oeuvre et les matériaux analogues; et à s'acquitter d'autres tâches similaires dans une scierie, un atelier de fabrication de bardeaux, une usine de contre-plaqué ou une cour à bois.

8231 - Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui conduisent des machines et assurent le fonctionnement de matériel de scierie servant à transformer les grumes en bois d'oeuvre, à les scier, les fendre et les raboter en pièces de dimensions variées prêtes à l'emploi, telles que bois blanchi coté, bardeaux et bois de tonnellerie.

8239 - Travailleurs de l'industrie du bois à
l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui préparent le bois en assurant le fonctionnement de machines à écorcer et nettoyer les billes de bois et les poteaux, à réduire les grumes en copeaux, particules, bois déchiqueté, bois moulu ou farine de bois; qui passent les copeaux au crible; alimentent les scies en guidant ou plaçant des billes de bois équarries, des dosses ou du bois de construction sur des convoyeurs à galets dans une scierie et ceux qui assurent le fonctionnement de scies à bois comprimé ou à feuilles de contre-plaqué pour en faire des panneaux de dimensions déterminées.

8355 - Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois

Ce groupe de base comprend les personnes dont le travail consiste principalement à régler, conduire ou assurer le fonctionnement d'une ou plusieurs machines à bois pour le raboter, le tourner, le façonner, le fraiser, le rainurer, le mortaiser ou le percer pour en faire des pièces ou des produits manufacturés, dans une usine ou un atelier.

8236 - Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

Ce groupe de base comprend les contrôleurs, vérificateurs et trieurs dont le travail consiste à contrôler la qualité de la préparation du bois d'oeuvre et d'autres produits du bois, à l'exclusion de la pâte à papier.

8233 - Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui coupent le bois de placage et fabriquent du contre-plaqué. Leur travail consiste à conduire et alimenter des machines qui déroulent, tranchent, collent, pressent et corroient le bois de placage, mesurent et dressent l'âme et les faces, poncent et réparent des feuilles de bois de placage et des panneaux de contre-plaqué.

8541 - Ébénistes et menuisiers en meubles

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui fabriquent, montent et réparent des articles en bois, tels que meubles, matériel de bureau et de magasin, portes, chambranles de portes, châssis de fenêtres et cadres de tableaux à partir de planches ou de pièces préparées, ajustent et installent les ferrures, serrures, charnières et poignées nécessaires. Leur travail consiste à conduire et actionner diverses machines à bois, utiliser du matériel, des outils à main ou mécaniques, usuels ou spéciaux, afin de monter, d'ajuster, de fixer ou de coller les divers articles fabriqués.

7517 - Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage, et le transport des billes et travailleurs assimilés

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui s'occupent du palanquage des grumes; hissent les billes coupées; les transportent hors du lieu d'abattage; les trient sur les lieux de rassemblement; forment des trains de flottage et s'acquittent de tâches connexes.

7513 - Bûcherons et travailleurs assimilés

Les travailleurs classés dans ce groupe de base marquent les arbres pour la coupe, préparent un secteur boisé pour l'abattage, abattent et débitent les arbres.

8595 - Peintres et décorateurs d'articles manufacturés, à l'exception de la construction

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui préparent des surfaces avant de les teinter et de les peindre; appliquent des produits décoratifs ou protecteurs sur des articles et du matériel en bois, en métal ou d'un fini analogue; plongent des articles dans un produit ou les enduisent; cirent et polissent des surfaces, cuisent des articles peints. Leur travail consiste à appliquer de la peinture sur des surfaces, à l'aide de pinceaux, de rouleaux ou de pistolets; à teinter les meubles; à conduire les machines à pulvériser la peinture, et à exécuter d'autres tâches connexes.

9318 - Manoeuvres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les manoeuvres et travailleurs assimilés qui s'occupent de charger, déplacer et emballer des matières premières et des produits finis, font les signaux convenus aux conducteurs d'appareils de levage et guident les charges. Leur travail consiste à mettre les matières premières en place, les transporter, les pelleter, les emballer, les ensacher ou les déverser, à nettoyer et balayer le lieu de travail.

9315 - Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les travailleurs, non classés ailleurs, qui conduisent et entretiennent le matériel de manutention, déplacent et entreposent des marchandises et des matières premières dans les hangars et les entrepôts.

SPÉCIALISTES, EMPLOYÉS DE BUREAU ET VENDEURS

2163 - Dessinateurs

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui dessinent des plans d'après des esquisses originales et des cahiers des charges, en vue de la fabrication et du montage de machines et d'installations ou la construction de bâtiments, de ponts, de barrages, de routes et d'autres constructions civiles; dressent des cartes et plans topographiques, politiques, économiques, nautiques et autres; exécutent des dessins pour illustrer des manuels techniques portant sur l'assemblage, le montage, le fonctionnement, l'entretien et la réparation de machines et autre matériel, et copient des plans et des dessins.

1143 - Directeurs de la production

Ce groupe de base comprend les directeurs et les administrateurs qui dirigent et coordonnent les services ou divisions de production dans une organisation industrielle, commerciale, gouvernementale ou autre, par l'intermédiaire de sous-directeurs et de surveillants.

2145 - Ingénieurs en organisation

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui conçoivent, mettent en marche et développent des méthodes visant à fabriquer en quantités industrielles des produits hautement concurrentiels tout en comprimant les frais généraux d'exploitation et en assurant la sécurité et l'efficacité du travail. Les spécialités de ce groupe couvrent des domaines comme l'agencement des usines, les méthodes et normes de production, le contrôle de la qualité et des prix de revient ainsi que la sécurité industrielle.

2147 - Ingénieurs mécaniciens

Ce groupe de base comprend les personnes qui font de la recherche appliquée; créent du matériel mécanique et en conçoivent l'exécution; surveillent le fontionnement, l'entretien et la réparation des machines qui

produisent, transportent ou consomment de l'énergie, et l'outillage qui sert à fabriquer les machines et les appareils; évaluent le fonctionnement des installations industrielles et les méthodes de fabrication au point de vue mécanique. Les spécialités de ce groupe couvrent des domaines comme le chauffage, la climatisation, la réfrigération, l'automobile, l'outillage et la thermodynamique.

2143 - Ingénieurs civils

Ce groupe de base comprend les personnes qui projettent, planifient et surveillent la construction, l'entretien et la réparation de bâtiments, de ponts, de digues, de tunnels, de ports, de quais et autres ouvrages, d'aqueducs et d'égouts, de réseaux routiers et ferroviaires et d'autres installations publiques, industrielles et commerciales. Les travailleurs de ce groupe peuvent se spécialiser en charpentes, ouvrages hydrauliques, protection de l'environnement, construction de systèmes d'adduction et d'évacuation des eaux, de ports, de voies ferrées, de routes, de pipe-lines et de tunnels.

2165 - Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui remplissent des fonctions techniques dans une discipline particulière, comme le génie chimique, civil, électrique, mécanique, métallurgique, minier, pétrochimique, aéronautique, nucléaire et l'organisation industrielle ou qui, en architecture, font appel à leur connaissnce des principes et pratiques de l'architecture, du génie, de la science, des mathématiques et du dessin.

1136 - Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles

Ce groupe de base comprend les directeurs et administrateurs travaillant dans le domaine des relations avec le personnel et les relations industrielles. Leur travail consiste à participer à l'élaboration d'une politique de relations avec les employés; à diriger la sélection, la formation et l'évaluation des

employés; à administrer des régimes d'avantages sociaux, tels que la sécurité et les loisirs; à mettre au point des échelles de salaires, à coordonner le déroulement de négociations collectives ou autres et à donner des conseils sur l'application des conventions collectives.

3313 - Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers

Ce groupe comprend les personnes qui créent des objets destinés à l'industrie, au commerce et à la décoration intérieure tout en alliant à la technique des considéraions esthétiques et autres. Leur travail consiste à concevoir une grande variété de produits manufacturés comme des meubles, accessoires d'ameublement, vêtements, tissus, objets en céramique, sacs à main, chaussures, titres et valeurs, emballages divers; créer des ensembles mobiliers et inventer des accessoires destinés à l'aménagement d'appartements, de maisons, d'édifices publics et d'autres lieux; monter des étalages; faire des vitraux et dessiner des décors pour le théatre, le cinéma et la télévision.

2183 - Analystes et programmeurs en informatique et travailleurs assimilés

Ce groupe de base comprend les personnes qui planifient, mettent en oeuvre et contrôlent les systèmes de traitement de l'information et la programmation des ordinateurs. Les travailleurs de ce groupe peuvent se spécialiser dans un domaine comme l'analyse des méthodes de traitement, donner des conseils sur le genre et l'utilisation des machines disponibles en informatique, leurs possibilités et leur perfectionnement.

2139 - Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les personnes, non classées ailleurs, qui font de la recherche et s'adonnent à d'autres activités dans le domaine des sciences biologiques et agronomiques; qui, par exemple, étudient, développent et surveillent les terres et ressources forestières; font des projections et des

exposés sur les caractéristiques historiques, naturelles et scientifiques des parcs nationaux ou provinciaux.

4131 - Teneurs de livres et commis en comptabilité

Ce groupe de base comprend les employés qui établissent, classent et notent des données pour des rapports financiers; vérifient l'exactitude de documents relatifs à des paiements, des encaissements, et d'autres transactions; portent les écritures aux livres; règlent les livres et établissent des rapports.

6191 - Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage

Les travaileurs classés dans ce groupe de base nettoient l'intérieur, le mobilier et le matériel d'immeubles, et lavent les vitres et effectuent quelques petits travaux de peinture, de plomberie et de menuiserie.

4111 - Secrétaires et sténographes

Ce groupe de base comprend les personnes qui prennent, en sténographie, un texte dicté, dactylographient les notes sténographiques, ou les textes enregistrés au dictaphone, prennent des rendez-vous, répondent au téléphone et font du travail général de bureau.

4153 - Commis à l'expédition et à la réception

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui groupent, emballent, adressent, estampillent, chargent et expédient des marchandises; reçoivent, déballent, trient, vérifient et enregistrent les marchandises qui entrent.

1175 - Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail

Ce groupe de base comprend les personnes qui achètent des marchandises, du matériel ou des services commerciaux destinés à être utilisés tels quels ou à

être transformés dans des établissements gouvernementaux, industriels, commerciaux et autres qui ne revendent pas les articles achetés. Leur travail consiste à déterminer les besoins de l'organisation; à établir des normes pour des produits et du matériel et à les interpréter; à étudier les publications techniques, les documents et le matériel publicitaire; à se renseigner auprès des fournisseurs ou solliciter des offres; à s'occuper de missions spéciales d'achat et négocier les prix; à établir des calendriers de livraison et remplir d'autres fonctions concernant directement le problème des achats.

ANNEXE V

PROFIL DES PROFESSIONS - SECTEUR DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

Dans le but d'aider les secteurs à prévoir leurs besoins futurs en matière de compétences professionnelles, le SPPC produit des projections détaillées d'emploi par profession. Étant donné que l'on ne recueille pas de données sur les professions régulièrement ou annuellement, on pose l'hypothèse que la composition de compétences que connaissait le secteur en 1981 demeurera la même pour le reste de la décennie, ce qui peut se révéler vrai ou faux. Pour déterminer l'évolution possible de la composition de compétences du secteur du papier et des produits annexes, au cours des dix prochaines années, nous avons demandé aux représentants d'indiquer les professions dont l'importance relative changerait, l'ampleur de ce changement et sa direction. Nous leur avons également demandé de nous mentionner les facteurs, technologiques, économiques ou démographiques qui seraient à l'origine de ce changement.

Dans la présentation des données sur les professions de l'industrie des produits en bois massif, nous avons groupé les professions en six principales familles. Dans les tableaux qui suivent, nous avons indiqué les principaux métiers en précisant la part de la main-d'oeuvre active qu'ils représentent et les avons classés en deux groupes: le personnel d'exécution, d'une part, et les spécialistes, les employés de bureau et les vendeurs, d'autre part. Dans le tableau, nous notons pour chaque métier la part de la main-d'oeuvre active qui revenait à chacun en 1971 et en 1981, le niveau de l'emploi en 1985 et le niveau de l'emploi prévu pour 1992. La croissance indiquée ici est une croissance nette. Plus précisément, les chiffres ne tiennent pas compte de la demande de travailleurs pour remplacer ceux qui quittent leur emploi pour prendre leur retraite, ni de la flexibilité de la main-d'oeuvre, de la mobilité professionnelle ou d'autres facteurs semblables.

INDUSTRIE DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

PERSONNEL D'EXÉCUTION

Code	Composition de la main-d'oeuvre (%) 1971	1981	Emplois prévus (en milliers) 1985	1992	Variation
Personnel d'exécution					
Très spécialisés					
8230 Contremaîtres	3,60	3,28	3,8	3,5	-0,3
8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	3,21	4,01	4,4	4,2	-0,2
8781 Charpentiers	2,97	2,73	3,0	2,8	-0,2
Total partiel	9,78	10,02	11,2	10,5	-0,7
Semi-spécialisés et non spécialisés					
8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés	10,08	9,74	10,9	10,2	-0,7
8231 Scieurs de bois d'oeuvre	7,35	6,58	7,0	6,6	-0,4
8239 Travailleurs de l'industrie du bois	4,26	5,01	5,6	5,2	-0,4
8355 Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois	3,63	2,01	2,2	2,1	-0,1
8236 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs	3,13	3,10	3,5	3,3	-0,2
8233 Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué	2,46	1,95	2,2	2,0	-0,2
8541 Ébénistes et menuisiers en meubles	2,16	4,88	5,3	4,9	-0,4

7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes	1,64	1,39	1,5	1,4	-0,1
7513 Bûcherons	1,52	1,17	1,7	1,6	-0,1
8595 Peintres et décorateurs	0,25	0,53	0,6	0,6	0,0
9318 Manoeuvres, manutentionnaires	0,05	4,09	4,6	4,3	-0,3
9315 Conducteurs de matériel de manutention	0,03	3,04	3,4	3,1	-0,3
Total partiel	35,56	43,49	48,5	45,3	-3,2

Source: Système de projections des professions au Canada; Statistique Canada, recensements de 1971 et de 1981 au Canada.

INDUSTRIE DES PRODUITS EN BOIS MASSIF

SPÉCIALISTES, EMPLOYÉS DE BUREAU ET VENDEURS

Code		Composition de la main-d'oeuvre (%) 1971	1981	Emplois prévus (en milliers) 1985	1992	Variation
	Spécialistes, employés de bureau et vendeurs					
	Trés spécialisés					
2163	Dessinateurs	0,21	0,20	0,2	0,2	0,0
1143	Directeurs de la production	0,18	1,50	1,7	1,6	-0,1
2145	Ingénieurs en organisation	0,12	0,13	0,1	0,1	0,0
2147	Ingénieurs mécaniciens	0,09	0,07	0,1	0,1	0,0
2143	Ingénieurs civils	0,07	0,14	0,1	0,1	0,0
2165	Techniciens-spécialistes en ingénierie	0,04	0,13	0,1	0,1	0,0
1136	Directeurs des relations avec le personnel	0,04	0,18	0,2	0,2	0,0
3313	Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs	0,04	0,08	0,1	0,1	0,0
2183	Analystes en informatique	0,03	0,14	0,2	0,2	0,0
2139	Travailleurs spécialisés dans les sciences biogiques et agronomiques, n.c.a.	0,00	0,01	0,1	0,1	0,2
	Total partiel	0,82	2,58	2,9	2,8	-0,1
	Spécialistes, employés de bureau et vendeurs					
	Semi-spécialisés et non spécialisés					
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité	1,63	2,31	2,5	2,4	-0,1

Code		Composition de la main-d'oeuvre (%) 1971	1981	Emplois prévus (en milliers) 1985	1992	Variation
6191	Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage	1,50	1,49	1,7	1,6	-0,1
4111	Secrétaires et sténographes	1,01	1,07	1,2	1,1	-0,1
4153	Commis à l'expédition	0,66	0,85	0,9	0,9	0,0
1175	Acheteurs	0,25	0,21	0,2	0,2	0,0
	Total partiel	5,05	5,93	6,5	6,4	-0,3
	Total partiel	52,21	62,02	69,1	64,8	-4,3
	Autres professions	47,79	37,98	40,9	38,1	-2,8
	TOTAL DES PROFESSIONS	100,00	100,00	110,0	102,9	-7,1

Source: Système de projections des professions au Canada; Statistique Canada, recensements de 1971 et de 1981 au Canada.

ANNEXE VI

PROFIL DES INDUSTRIES ET DES SALAIRES - PRODUITS EN BOIS MASSIF

Conditions du marché

L'une des principales questions qui préoccupe l'industrie est la possibilité d'éprouver des difficultés de recrutement, surtout en ce qui concerne la main-d'oeuvre très spécialisée. Dans la présente section, nous allons examiner les conditions globales du marché du travail sur le plan professionnel, avec lesquelles l'industrie des produits en bois massif devra composer pour le recrutement de la main-d'oeuvre.

Offre et demande actuelles de main-d'oeuvre

Pour quelques métiers énumérés ci-dessous, on observait des niveaux élevés de chômage au cours de la période de 1982 à 1984. Dans la catégorie des travailleurs peu spécialisés en particulier, on notait une recrudescence importante du chômage de 1981 à 1982 et, par la suite, une stabilisation du chômage à un niveau relativement élevé. Le rapport prestataires d'asurance-chômage - population active[1] dans le domaine du levage des billes était de 57 pour cent, en moyenne. On a observé des niveaux de chômage relativement plus faibles au cours de la période de 1982 à 1984 concernant les métiers à spécialisation plus poussée, par exemple chez les ingénieurs en organisation (4 pour cent), les ingénieurs mécaniciens (6 pour cent) et les analystes en informatique (5 pour cent).

Pendant la période de 1982 à 1984, le rapport prestataires d'assurance-chômage - population active s'est accru avec le temps pour la

.....

1. Le rapport prestataires d'assurance-chômage - population active est le rapport entre le nombre des prestataires d'assurance-chômage, dans une profession donnée, et le nombre total des personnes travaillant dans cette profession.

presque totalité des métiers peu spécialisés, si bien qu'en 1984, le taux était plus élevé qu'au cours des trois années précédentes. Par ailleurs, en ce qui concerne les métiers à spécialisation plus poussée, le taux a baissé, de 1983 à 1984, dans tous les cas sauf un, ce qui semble indiquer qu'il existe actuellement un plus fort pourcentage de main-d'oeuvre excédentaire dans les métiers peu spécialisés que dans les métiers très spécialisés. Ces métiers très spécialisés comprennent ceux de dessinateur, d'ingénieur en organisation, d'ingénieur mécanicien, d'ingénieur civil, de technicien-spécialiste en ingénierie et d'analyste en informatique.

Cette observation est confirmée par les statistiques de la Banque nationale d'emplois[2]. Dans les métiers très spécialisés, les chiffres fournis par la Banque reflètent une baisse importante de 1982 à 1983, ce qui indique qu'un grand nombre de chômeurs dans cette catégorie étaient prêts à travailler. Cependant, à mesure que le marché de la main-d'oeuvre très spécialisée s'est rétréci de 1983 à 1984, les statistiques de la Banque ont reflété l'augmentation du chômage. Par ailleurs, dans le cas des métiers peu spécialisés, il y a eu peu de changements dans les statistiques de la Banque, d'une année à l'autre, ce qui laisse croire que les taux de chômage ont été et demeurent élevés.

.....

2. La Banque nationale d'emplois offre un répertoire des emplois vacants depuis longtemps, qu'on peut consulter dans les centres d'Emploi et Immigration Canada. Les statistiques portent sur les emplois disponibles pour les travailleurs canadiens et étrangers.

PROFIL DES INDUSTRIES ET DES SALAIRES, PAR PROFESSION (1981)

Profession CTP	Employeur(*)	Pourcentage de l'emploi total 1981)	Croissance réelle moyenne par année (1985 à 1992)	($) Moyenne annuelle (Salaire)(**) (1981)
Deuxième catégorie				
8584 Mécaniciens de machines industrielles	Commerce	4,7	3,1	21 500
	Exploitation minière	8,1	4,2	16 000
	Construction	7,8	3,7	21 500
	Produits en bois massif	5,3	0,7	20 500
	Autre	64,1		
	Total	100,0		
8781 Charpentiers en charpente de bois	Construction	71,1	3,7	13 000
	Produits en bois massif	3,2	0,7	12 000
	Autre	25,7		
	Total	100,0		
8541 Menuisiers en meubles	Meubles	49,0	3,1	16 000
	Commerce	8,8	3,1	9 500
	Produits en bois massif	8,3	0,7	11 500
	Construction	7,1	3,7	12 500
	Autre	26,8		
	Total	100,0		
7517 Travailleurs spécialisés dans le levage de billes	Exploitation forestière	71,8	1,3	17 000
	Produits en bois massif	16,2	0,7	18 000
	Autre	12,0		
	Total	100,0		

Profession CTP	Employeur(*)	Pourcentage de l'emploi total 1981)	Croissance réelle moyenne par année (1985 à 1992)	($) Moyenne annuelle (Salaire)(**) (1981)
4131 Teneurs de livres	Commerce	24,7	3,1	10 500
	Finance	12,3	1,9	11 000
	Services commerciaux	8,7	1,9	11 000
	Administration publique	8,2	2,6	13 000
	Produits en bois massif	6,0	0,7	11 500
	Autre	40,1		
	Total	100,0		
2163 Dessinateurs	Services commerciaux	37,6	1,9	14 000
	Administration publique	11,8	2,6	16 500
	Construction	5,8	3,7	15 000
	Produits en bois massif	0,7	0,7	14 000
	Autre	44,1		
	Total	100,0		
2145 Ingénieurs en organisation	Services commerciaux	10,2	1,9	27 000
	Appareils et matériel électriques	10,0	4,9	22 500
	Machinerie	8,1	4,3	24 500
	Administration publique	6,7	2,6	25 500
	Produits en bois massif	1,0	0,7	24 500
	Autre	64,0		
	Total	100,0		

Profession CTP	Employeur(*)	Pourcentage de l'emploi total 1981)	Croissance réelle moyenne par année (1985 à 1992)	($) Moyenne annuelle (Salaire)(**) (1981)
2147 Ingénieurs mécaniciens	Services commerciaux	24,2	1,9	29 500
	Machinerie	11,1	4,3	25 500
	Administration publique	6,0	2,6	26 500
	Produits en bois massif	0,5	0,7	27 000
	Autre	58,2		
	Total	100,0		
2165 Techniciens-spécialistes en ingénierie	Services commerciaux	13,6	1,9	17 000
	Administration publique	10,9	2,6	18 500
	Appareils et matériel électriques	10,4	4,9	16 000
	Produits en bois massif	0,3	0,7	17 000
	Autre	64,8		
	Total	100,0		
2183 Analystes en informatique	Services commerciaux	22,1	1,9	20 000
	Administration publique	16,3	2,6	20 500
	Produits en bois massif	0,3	0,7	16 500
	Autre	61,3		
	Total	100,0		

Profession CTP	Employeur(*)	Pourcentage de l'emploi total 1981)	Croissance réelle moyenne par année (1985 à 1992)	($) Moyenne annuelle (Salaire)(**) (1981)
Troisieme catégorie				
2143 Ingénieurs civils	Services commerciaux	10,2	1,9	29 500
	Administration publique	6,1	2,6	27 500
	Produits en bois massif	1,0	0,7	28 500
	Autre	82,7		
	Total	100,0		

* Lorsque la catégorie "autre" est importante, c'est que le métier se retrouve dans un grand nombre d'industries.

** Comprend les employés à temps plein et les employés à temps partiel.

Source: Système de projections des professions au Canada;
Statistique Canada, recensement canadien de 1981.

ANNEXE VII

INTERVENANTS ET AUTRES PERSONNES DU SECTEUR QUI ONT PRÊTÉ LEUR CONCOURS AU PERSONNEL DU SPPC ET DU SERVICE CANADIEN DES FORÊTS

M. Richard Bryan
Directeur,
Économie, statistique et énergie.

M. Brian Leslie
Spécialiste en produits du bois
Service du bois d'oeuvre

et

Mme. Linda Moore
Directrice,
Services de l'éducation et des produits spéciaux
Division des affaires publiques et gouvernementales
Council of Forest Industries of British Columbia
1500, 1055, rue Hastings ouest,
Vancouver (C.-B.)
V6E 1H1

M.D. Ian Donaldson
Responsable des relations avec les employés

et

M. Gary Johncox
Vice-président principal
Ressources humaines
McMillan Bloedel Ltd.
1075, rue Georgia ouest
Vancouver (C.-B.)
V6E 3R9

M. Anthony Rumbold
Directeur exécutif
Maritime Lumber Bureau
Case postale 459
Amherst (N.-É.)
B4H 4A1

M. Aubert Tremblay
Directeur des relations industrielles
Association des manufacturiers de
bois de sciage du Québec
3555, boulevard Hamel ouest
Pièce 200
Québec (Québec)
G2E 2G6

M. Brian Pinnell
Vice-président, Finances
Zeidler Forest Industries Ltd.
Case postale 4370
Edmonton (Alberta)
T6E 1N9